

Le nouveau code de la route adopté
MOINS DE PÉNALITÉS, PLUS DE PRÉVENTION P2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mardi 10 mars 2026 / N° 1292 / PRIX 20 DA



Caméras de surveillance
L'ANPDP fixe
de nouvelles règles
d'utilisation P2

CONSÉQUENCES DIRECTES DE L'ESCALADE AU MOYEN-ORIENT

Les marchés pétroliers s'affolent, le Brent frôle les 120 dollars le baril

« Des signes de divergences apparaissent entre les États-Unis et l'entité sioniste, selon Bloomberg qui indique que des responsables américains étaient mécontents des frappes israéliennes contre des dépôts de carburant à Téhéran samedi, craignant un effet contre-productif stratégique dû à la colère de la population civile iranienne ». P3



Droit du peuple sahraoui à l'autodétermination EN BELGIQUE, LA CNAPD TRÈS OFFENSIVE P4



Le sport dans le milieu scolaire et universitaire
UN BOUCLIER CONTRE LES FLÉAUX SOCIAUX P5

L'APN adopte le projet de loi sur les partis
CE QUI VA CHANGER
« Ce nouveau texte vise à consolider le pluralisme politique inscrit dans la Constitution ». P2



L'APN ADOPTE LE PROJET DE LOI SUR LES PARTIS

Ce qui va changer

Les députés ont adopté hier la loi organique relative aux partis politiques. Le texte renforce les règles de transparence financière, interdit strictement les financements étrangers et introduit de lourdes sanctions pénales. Dans le même temps, plusieurs formations politiques réclament une répartition plus équitable du financement public.

PAR NASSIM TERKI

L'Assemblée populaire nationale a adopté, hier, la loi organique relative aux partis politiques. Le vote s'est déroulé lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, ainsi que de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali. Ce nouveau texte vise à consolider le pluralisme politique inscrit dans la Constitution. Il revoit également les règles encadrant la création et le fonctionnement des partis, tout en mettant l'accent sur la transparence financière. L'objectif affiché est de mieux encadrer la vie politique et de limiter les risques de corruption dans le financement des formations politiques. La loi élargit par ailleurs le rôle des partis dans la vie publique. Ils sont désormais appelés à contribuer davantage au débat politique national, notamment en participant à la mise en œuvre de la politique générale du gouvernement et en formulant des propositions ou des avis sur l'élaboration des politiques publiques. Mais c'est la question du financement qui a occupé le cœur des discussions. Le

rapport complémentaire élaboré par la commission des affaires juridiques et des libertés de l'APN introduit des dispositions plus strictes concernant les sources de financement des partis politiques. Le texte prévoit notamment l'interdiction formelle de tout financement provenant de l'étranger. Les dons ou soutiens accordés par des personnes physiques ou morales étrangères (qu'elles soient résidentes ou non) sont désormais prohibés. Cette interdiction s'applique à toute forme de financement, qu'il soit direct ou indirect. La modification de l'article 75 du projet de loi consacre ce principe. Tout parti politique se voit ainsi interdire la réception de fonds provenant d'une source étrangère, quel que soit le statut du donateur et quelle que soit la forme du soutien. Les sanctions prévues sont lourdes. Toute infraction à cette règle peut entraîner des peines de prison allant de cinq à dix ans, accompagnées d'amendes pouvant atteindre un million de dinars. Dans le même esprit, l'article 92 a également été révisé afin d'assurer la cohérence du dispositif juridique. Il prévoit que tout responsable d'un parti qui accepte ou reçoit un financement étranger (directement ou

indirectement) encourt la même peine, une condamnation de cinq à dix ans de prison, assortie d'une amende comprise entre 500 000 et un million de dinars. Pour Ahmed Sadok, vice-président du Mouvement de la société pour la paix, ces mesures vont dans le sens d'un encadrement plus clair de la vie politique. Son parti soutient l'idée d'une régulation stricte du financement des formations politiques afin de garantir la transparence. Selon lui, les financements étrangers représentent un risque réel d'ingérence. Des États, des organisations ou des groupes d'intérêts pourraient tenter d'influencer la vie politique nationale en utilisant le levier financier. Le responsable politique estime que les partis doivent s'appuyer avant tout sur des ressources internes. Parmi celles-ci figurent les cotisations des militants, désormais mieux encadrées par la loi, ainsi que les dons autorisés dans les limites fixées par la législation. Mais il pointe également ce qu'il considère comme une faille, la question du financement public des partis. À ses yeux, les formations représentées au Parlement devraient bénéficier d'un soutien financier de l'État selon des règles claires et transparentes. Il



rappelle que ces partis ont perçu un financement public il y a deux ans, mais que ce soutien n'a pas été versé au cours de l'année écoulée ni cette année. Une situation qu'il juge problématique. Selon lui, si ce financement constitue un droit inscrit dans la loi, il doit être appliqué. Dans le cas contraire, il faudrait le supprimer explicitement afin d'éviter toute ambiguïté ou toute utilisation politique de ce levier financier. De son côté, Rachid Chibi, chargé de la communication du Front des forces socialistes, estime que l'interdiction du financement étranger relève presque de l'évidence. Selon lui, il n'existe pas réellement d'exemples de partis algériens ayant bénéficié de financements venus de l'extérieur. Il juge donc que le problème n'est pas central dans la pratique politique actuelle. En revanche, il in-

siste sur la nécessité d'établir des règles plus strictes concernant le financement public des partis et des candidats aux élections. Pour lui, la question de l'équité reste entière. Il estime que certaines formations proches du pouvoir peuvent disposer de moyens financiers considérables, alors que d'autres partis peinent à obtenir le moindre soutien. Il appelle ainsi à des réformes garantissant une répartition plus équilibrée du financement public. Il plaide également pour un contrôle plus rigoureux de l'utilisation des moyens de l'État. Selon lui, il n'est pas rare que des responsables locaux ou des élus utilisent les ressources administratives pour des activités partisans. Certaines initiatives politiques ressemblent même, selon lui, à des déplacements ministériels organisés par l'administration. ■

Le nouveau code de la route adopté Moins de pénalités, plus de prévention

L'Assemblée populaire nationale a adopté hier le nouveau code de la route, mettant un terme aux désaccords qui divisaient jusque-là les deux chambres du Parlement. La séance plénière, présidée par Brahim Boughali, a réuni les députés ainsi que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, et la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali. Lors de son intervention, Saïd Sayoud a tenu à souligner l'une des avancées majeures de cette réforme : la suppression du caractère pénal de certaines infractions routières. Cette mesure, fruit des travaux de la commission paritaire, s'accompagne d'une révision complète des sanctions et des amendes. L'objectif, selon lui, est de trouver un juste équilibre entre la nécessaire dissuasion et le respect de la justice sociale, tout en modernisant le cadre légal pour qu'il soit plus adapté aux réalités de la vie quotidienne des citoyens. La réforme, diffusée et commentée par la télévision nationale, marque donc un tournant significatif dans la régulation du trafic routier en Algérie. Elle illustre la volonté des pouvoirs publics de concilier sécurité routière et équité, tout en clarifiant les responsabilités et les mesures applicables en cas d'infraction.

CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

L'ANPDP fixe de nouvelles règles d'utilisation

L'utilisation des systèmes de vidéosurveillance dans les milieux professionnels fait désormais l'objet d'un encadrement plus précis. L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) vient en effet de fixer de nouvelles règles destinées à réguler l'usage de ces dispositifs et à mieux protéger les données des individus. Installées dans de nombreux espaces professionnels, qu'il s'agisse de lieux de travail, de locaux commerciaux ou encore d'établissements scolaires, les caméras de surveillance sont devenues des outils largement utilisés pour renforcer la sécurité. Elles contribuent notamment à la protection des personnes et des biens et participent à la prévention des actes de malveillance. Toutefois, le déploiement croissant de ces technologies, dont les capacités techniques ne cessent de se perfectionner, suscite également des interrogations. L'ANPDP souligne que ces systèmes peuvent avoir un impact sur la collecte et le traitement des « données à caractère personnel » des individus présents dans ces espaces, ce qui impose la mise en place de garanties strictes. Dans ce contexte, l'Autorité a rendu publique sa délibération n° 02 du 4 mars dernier portant instauration de règles de

conduite et d'éthique encadrant l'utilisation des dispositifs de vidéosurveillance sur les lieux de travail. Pour élaborer ce texte, l'ANPDP s'est appuyée sur plusieurs cadres juridiques existants, notamment la loi 18-07 du 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, ainsi que sur le décret exécutif n° 16-61 du 11 février 2016 qui fixe les règles de sécurité applicables aux activités liées aux équipements sensibles. Dans sa délibération, l'Autorité insiste sur la nécessité de « tenir compte des données personnelles des individus lors de l'utilisation de cette technique ». Elle rappelle que l'installation de dispositifs de vidéosurveillance est soumise à une procédure précise. Ainsi, leur mise en place requiert une autorisation préalable du wali territorialement compétent, délivrée après avis de la commission de sécurité de la wilaya. Au-delà de l'objectif de protection des personnes et des biens, la démarche engagée par l'ANPDP vise également à garantir le respect des droits des individus. Elle ambitionne, selon l'Autorité, de contribuer à l'instauration d'un environnement professionnel à la fois sécurisé, transparent et discipliné. Dans le même esprit, les organismes et entrepri-

ses qui utilisent des systèmes de vidéosurveillance doivent informer clairement les autorités compétentes ainsi que les travailleurs de l'existence de ces dispositifs et des finalités pour lesquelles ils sont utilisés. Cette obligation de transparence constitue l'un des principes centraux du dispositif réglementaire. L'Autorité rappelle également que l'installation de caméras demeure interdite dans certains espaces considérés comme relevant strictement de la vie privée. Sont notamment concernés les sanitaires, les vestiaires ou encore les espaces à usage privé. Autre règle importante : la connexion des systèmes de vidéosurveillance appartenant aux administrations, organismes, entreprises ou institutions publiques au réseau Internet est formellement proscrite. Enfin, l'exploitation des images enregistrées est strictement encadrée. Les données issues de ces systèmes ne peuvent être consultées ou utilisées que par une personne dûment habilitée, désignée par le premier responsable de la structure concernée. Ces dispositions figurent dans la délibération signée par le chef de service chargé de la protection des données à caractère personnel au sein de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel. R. N.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.



CONSEQUENCES DIRECTES DE L'ESCALADE AU MOYEN-ORIENT

Les marchés pétroliers s'affolent, le Brent frôle les 120 dollars le baril

Les prix du pétrole ont connu, hier, une hausse spectaculaire sur les marchés internationaux, le brut Brent franchissant la barre des 119 dollars le baril, en raison de l'escalade géopolitique au Moyen-Orient et des craintes d'une perturbation majeure de l'approvisionnement mondial.

PAR MAHREZ Z

La nomination de Mojtaba Khamenei pour succéder à son père Ali Khamenei à la tête de l'Iran contribue également à la hausse des prix, les conservateurs restant fermement aux commandes à Téhéran une semaine après le début du conflit avec les États-Unis et l'entité sioniste. Des signes de divergences apparaissent par ailleurs entre les États-Unis et l'entité sioniste, selon Bloomberg, qui indique que «des responsables américains étaient mécontents des frappes israéliennes contre des dépôts de carburant à Téhéran samedi, craignant un effet contre-productif stratégique dû à la colère de la population civile iranienne». Dans ce contexte, le Brent, référence mondiale du pétrole, a atteint 119,50 dollars, tandis que le pétrole américain, le West Texas Intermediate (WTI), a atteint 119,48 dollars lors des échanges. Un niveau jamais égalé depuis 2022. Plus tard dans la journée, la courbe des prix a un peu fléchi, suite à des informations faisant état d'une réunion des ministres des Finances du G7 pour discuter d'une possible libération conjointe de pétrole des réserves, mais les prix sont restés au-dessus de 100 dollars le baril. Les contrats à terme sur le gaz en Eu-

rope ont bondi de 30 %. Dans le Vieux Continent, où les stocks sont faibles et les besoins de consommation importants, le conflit actuel pourrait faire tripler les prix de gros du gaz, qui atteindrait, selon certaines analyses, 100 dollars par MWh, en cas de fermeture prolongée du détroit d'Ormuz, avec des conséquences inflationnistes importantes. Le pétrole est impacté par la fermeture du détroit, mais aussi par la fermeture de sites de production et de raffinage. Le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, voie de passage étroite entre l'Iran et Oman par laquelle transite environ un cinquième du pétrole brut transporté par voie maritime dans le monde et une part similaire du gaz naturel liquéfié, est quasiment paralysé suite à l'escalade du conflit militaire. Le trafic via ce point de passage stratégique a chuté de plus de 80 % depuis le début des attaques contre l'Iran. La plupart des opérateurs commerciaux, des grandes compagnies pétrolières et des assureurs se sont de facto retirés du corridor face aux attaques directes contre les navires, aux menaces des forces iraniennes et à l'envolée des coûts d'assurance contre les risques de guerre. Les investisseurs anticipent désormais des tensions durables sur l'offre mondiale, d'autant que plusieurs producteurs

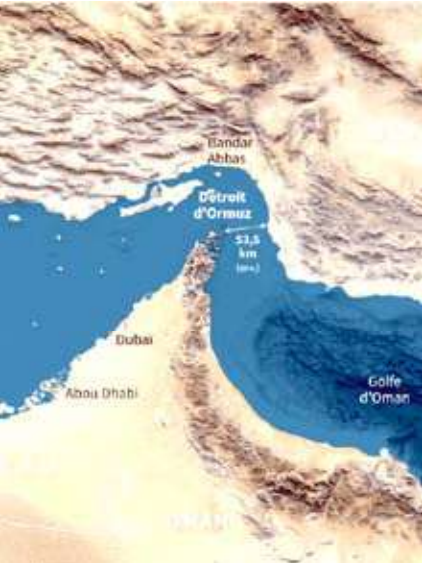
du Moyen-Orient invoquent des cas de force majeure et annoncent des réductions de production ou des interruptions d'activité en raison de la situation sécuritaire. QatarEnergy, qui représente environ 20 % de l'approvisionnement mondial en GNL, a interrompu la production dans ses installations de Ras Laffan et Mesaieed après des attaques de drones iraniens, et invoqué un cas de force majeure pour ses expéditions de GNL. Saudi Aramco a fermé sa raffinerie de Ras Tanura, d'une capacité de 550 000 barils par jour, un complexe et terminal d'exportation essentiel sur la côte du Golfe, par mesure de précaution. Hier le géant saoudien a également commencé à réduire sa production de pétrole sur deux de ses gisements. La production irakienne a aussi été interrompue sur plusieurs sites par les compagnies pétrolières par mesure de précaution. La société énergétique du Bahreïn Bapco Energies a déclaré pour sa part un cas de force majeure affectant ses opérations. Le groupe, qui exploite la seule raffinerie du Royaume de Bahreïn, a annoncé dans un communiqué un cas de force majeure «affectant les opérations de son groupe en raison du conflit régional en cours au Moyen-Orient et de la récente attaque contre son complexe de raffinage».

Le trafic maritime s'effondre dans le détroit d'Ormuz

AVEC REUTERS

Le détroit d'Ormuz, corridor maritime stratégique par lequel transite près de 20 % du pétrole mondial, s'est transformé en zone à haut risque depuis l'escalade militaire opposant l'Iran aux États-Unis et à Israël. Ce passage étroit, situé entre l'Iran et Oman et considéré comme l'une des artères maritimes les plus fréquentées de la planète, est désormais au cœur d'une confrontation directe, entraînant une chute brutale du trafic commercial. Les marchés pétroliers ont immédiate-

ment réagi à cette tension. Dimanche, le prix du baril a franchi la barre des 100 dollars, un niveau inédit depuis 2022, au lendemain de l'invasion russe de l'Ukraine. Dans les premiers jours du conflit, Téhéran a annoncé la fermeture du détroit et a averti qu'il ciblerait tout navire tentant de le franchir. Depuis, les incidents se multiplient. D'après des données relayées par Reuters et les autorités maritimes, au moins cinq pétroliers ont été touchés par des drones, des missiles ou des explosions, tandis que ces attaques ont fait au moins deux morts parmi les marins.



Éditorial I'EXPRESS

LE SCÉNARIO D'UNE GUERRE ÉCLAIR A CHANGÉ

PAR MAHDI B

Marchés affolés, le brut à des niveaux de 2008, indices en berne et risque de hausse des taux bancaires : une semaine après le début de l'agression américano-sioniste contre l'Iran, tous les scénarios possibles sont désormais sur la table, mais pas forcément ceux prévus par l'opération « Fureur épique », qui échappe aux plans militaro-politiques prévus par Washington. Le fait est que la guerre d'agression se poursuit contre l'Iran, qui réplique avec ses propres moyens dans un contexte politique local nouveau avec la désignation du fils d'Ali Khamenei comme nouveau guide suprême du pays. Les autorités iraniennes restent sur leur position, c'est-à-dire celle de pays agressé par la première puissance militaire mondiale, son allié sioniste, et certains pays de l'Otan comme la France, et donc qui a le droit de se protéger et se défendre. L'une des mesures prises par Téhéran devant cette agression injustifiée et cette violation des lois internationales, devant des centaines de milliers de bombes et de missiles qui s'abattent sur le pays depuis une semaine, est la fermeture sine die du détroit d'Ormuz, par où transitaient quotidiennement près de 20% de la consommation mondiale de pétrole. L'arrêt de la production des pays producteurs de la région, dont l'Irak, le Koweït, l'Arabie Saoudite, le Qatar pour le gaz a pétrifié les marchés et acculé les pays européens à se concerter, avec l'AIE, sur un très possible recours aux réserves stratégiques pour endiguer la hausse vertigineuse des cours du brut. Car hier lundi, les prix du pétrole se sont envolés pour dépasser en Europe et en Asie les 110 dollars/baril. Le Brent a ainsi touché un pic à 119,50 dollars le baril et le WTI 119,48 dollars. Avant même l'envolée de lundi, les deux références de brut ont grimpé respectivement de 28% et de 36% la semaine dernière. Ces sommets sont à comparer aux sommets historiques atteints en 2008, où les contrats s'échangeaient à environ 147 dollars le baril, selon les données statistiques, qui remontent aux années 1980. L'envolée des cours hier s'est quelque peu calmée après que le Financial Times a rapporté plus tôt dans la journée que les ministres des Finances du G7 devaient discuter (hier) lundi d'une libération conjointe des réserves stratégiques de pétrole, une information confirmée par une source au sein du gouvernement français, qui a dit qu'un recours des Européens aux réserves était «une option envisagée». D'autre part, l'annonce que l'Irak a réduit sa production pétrolière de 70% pour atteindre seulement 1,3 million de barils par jour après la fermeture du détroit d'Ormuz, a tétanisé les marchés. Dans ce maelström de hausse des prix du pétrole et du gaz, la baisse générale des indices boursiers, et les risques inflationnistes, la nomination de Mojtaba Khamenei pour succéder à son père l'ayatollah Ali Khamenei à la tête de l'Iran a désarçonné les marchés et risque de faire durer l'agression américano-sioniste contre Téhéran, Washington voyant ainsi s'éloigner la perspective d'une guerre éclair, qui semble devoir durer, ce qu'il devrait gérer avec son opinion publique. Et, surtout, une hausse des carburants et la colère des électeurs américains à quelques mois des élections de mi-mandat. En outre, l'un des effets directs de cette guerre contre l'Iran est que la hausse des prix énergétiques (gaz, pétrole, produits pétrochimiques) inquiète fortement les opérateurs car elle pourrait entraîner une résurgence de l'inflation et conduire les banques centrales à modifier leurs plans de politique monétaire afin de freiner la hausse des prix et l'inflation. Les taux devraient dans ce cas être revus à la hausse, au moins d'un demi-point, ce qui va ralentir la croissance et les plans d'investissements sur les marchés européens, asiatiques et américains. La situation au Moyen-Orient reste ainsi fortement inquiétante par la poursuite de l'agression militaire des Américains et de l'entité sioniste contre l'Iran, avec maintenant le soutien des pays de l'OTAN. La guerre et les bruits de bottes devraient encore durer et porter les prix du brut à des niveaux jamais atteints depuis la fin de la décennie 2000.

TENSIONS RÉGIONALES AU MOYEN-ORIENT

Les monarchies du Golfe face au risque d'embrasement

Dans le contexte de l'escalade militaire provoquée par l'agression américano-sioniste contre l'Iran, les pays du Golfe se retrouvent brusquement au cœur d'une confrontation régionale qu'ils n'ont pas choisie. Pourtant, ils en subissent déjà une grande partie des conséquences.

Le conflit, présenté par Washington et Tel-Aviv comme une tentative de contenir l'influence iranienne, voire de provoquer un changement de régime à Téhéran, met aujourd'hui à l'épreuve l'ensemble de l'architecture sécuritaire du Moyen-Orient, longtemps fondée sur la protection américaine. Dans plusieurs capitales du Golfe, l'inquiétude grandit. De nombreux responsables estiment que l'administration du président américain Donald Trump a engagé la région dans une confrontation directe avec l'Iran sans disposer d'une stratégie claire pour protéger ses alliés ni d'une véritable perspective de règlement politique du conflit. Dans une analyse publiée par la revue *Foreign Policy*, le chercheur américain Marc Lynch, professeur de sciences politiques à l'Université George Washington, souligne que la confiance des pays du Golfe dans les garanties sécuritaires américaines s'est nettement érodée au cours des dernières années. Les attaques qui avaient visé les installations pétrolières saoudiennes en 2019 ont constitué un tournant important. L'absence d'une réaction ferme de Washington avait alors mis en lumière les limites du dispositif de dissuasion américain dans la région. Selon Lynch, cette évolution a conduit plusieurs États du Golfe à réévaluer leurs politiques régionales. Dans cette logique, l'Arabie saoudite et l'Iran ont rétabli leurs relations diplomatiques en 2023, dans une tentative de réduire les tensions et de maintenir des canaux de dialogue afin d'éviter une escalade régionale. Toutefois, l'attaque menée contre l'Iran et l'embrasement militaire qui s'en est suivi ont replacé la région dans une dynamique de confrontation, plaçant les États du Golfe dans une position particulière-

ment délicate. Alliés traditionnels de Washington, ils redoutent néanmoins que leurs territoires ne deviennent le théâtre d'un affrontement entre grandes puissances. L'impression se renforce d'ailleurs que les décisions ayant conduit à cette escalade ont été prises à Washington et à Tel-Aviv, tandis que les pays de la région en supportent les répercussions. Du point de vue iranien, la confrontation actuelle revêt un caractère existentiel. Face à l'intensification des pressions militaires exercées par les États-Unis et Israël, Téhéran semble privilégier une stratégie consistant à élargir le champ de la confrontation plutôt qu'à la contenir à l'intérieur de ses frontières. L'analyse de Lynch indique que l'Iran s'appuie notamment sur une stratégie d'usure, reposant sur l'utilisation de drones et de missiles relativement peu coûteux pour viser ou menacer plusieurs États du Golfe, dont les Émirats arabes unis et Bahreïn. L'objectif de ces actions dépasse la dimension militaire : il s'agit également d'un message politique visant à démontrer la vulnérabilité du système de sécurité régional et à mettre en évidence les limites de la protection américaine. Cette stratégie comporte également une dimension économique mondiale. La simple menace de fermer le détroit d'Ormuz ou de viser des installations énergétiques a suffi à raviver les tensions sur les marchés internationaux et à provoquer une hausse des prix de l'énergie. Certaines compagnies maritimes ont commencé à éviter la zone, tandis que plusieurs infrastructures stratégiques dans le Golfe ont suspendu temporairement leurs activités par mesure de précaution. Dans le même temps, l'hypothèse d'un changement de régime en Iran, évoquée dans certains cercles améri-



cains, suscite de nombreuses interrogations parmi les analystes. Dans les milieux militaires et stratégiques, beaucoup estiment que miser uniquement sur des frappes aériennes pour renverser un régime solidement installé depuis plus de quarante ans reste un scénario peu réaliste. Par ailleurs, l'opposition iranienne demeure fragmentée, et aucun projet politique alternatif capable de rassembler un consensus national ne semble émerger pour l'instant en cas de vacance du pouvoir. Ces incertitudes alimentent une inquiétude particulière dans les pays du Golfe, non seulement concernant l'évolution de la guerre actuelle, mais également quant à ses conséquences possibles. Un effondrement de l'État iranien pourrait ouvrir la voie à une phase d'instabilité majeure dans l'ensemble de la région. Un vide politique à Téhéran risquerait en effet de provoquer des turbulences sécuritaires et économiques dont les répercussions se feraient sentir jusque dans les pays du Golfe. Dans ce contexte, les États-Unis semblent confrontés à un dilemme stratégique complexe. Si l'objectif ultime est réellement de provoquer la chute du régime iranien, une telle entreprise nécessiterait une campagne militaire longue et coûteuse, et probablement une in-

tervention terrestre de grande ampleur, une option qui ne bénéficie pas d'un soutien clair au sein de l'opinion publique américaine. À l'inverse, la poursuite du conflit dans sa forme actuelle pourrait déboucher sur une guerre d'usure prolongée, sans victoire décisive pour aucun des protagonistes. Pour certains analystes, les événements en cours pourraient marquer le début d'un affaiblissement du système régional construit par les États-Unis au Moyen-Orient depuis plusieurs décennies. La guerre censée contenir l'influence iranienne pourrait paradoxalement produire l'effet inverse, en fragilisant la position américaine et en poussant ses alliés traditionnels à réévaluer leurs partenariats stratégiques. Dans ces conditions, une recomposition de l'ordre régional au Moyen-Orient apparaît de plus en plus plausible. Le conflit actuel ne menace pas seulement la stabilité sécuritaire de la région ; il pourrait également redessiner les alliances politiques. Si la confiance dans le parapluie sécuritaire américain continue de s'éroder, les États du Golfe pourraient être amenés à diversifier leurs partenariats stratégiques et à rechercher de nouveaux équilibres dans une région où les rapports de force évoluent à un rythme inédit.

Y. R.

DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION

En Belgique, la CNAPD très offensive

« La paix ne pourra naître que du respect du droit à l'autodétermination des peuples », a tonné la Coordination nationale d'action pour la paix et la démocratie (CNAPD), une coordination belge d'organisations de jeunesse, dans un communiqué, publié à l'occasion du 50e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). « Notre solidarité avec le peuple sahraoui et la défense de son droit à l'autodétermination constituent un engagement politique fondamental », a, en effet, clamé la CNAPD pour laquelle soutenir la cause sahraouie, c'est « défendre le droit international, protéger la coexistence des peuples dans une région importante et exiger que les Nations unies redeviennent l'outil central du respect du droit des peuples à disposer d'eux-

mêmes », soutient-elle mordicus. Plus d'un demi-siècle après le début d'une lutte de libération nationale contre les puissances occupantes au Sahara occidental, « une vérité demeure », selon l'association : « Aucun peuple ne renonce à sa liberté », a-t-elle tranché. Poursuivant sa rhétorique, elle a soutenu que la paix ne pouvait naître ni de l'occupation ni du fait accompli, mais uniquement de la justice et du respect du droit à l'autodétermination des peuples. Aussi n'a-t-elle pas manqué de saluer, à ce titre, la lutte « exemplaire » du peuple sahraoui pour son indépendance, malgré les obstacles. Relevant que par sa capacité d'organisation, sa résilience politique et sa constance diplomatique, la cause sahraouie incarne aujourd'hui « l'un des derniers grands combats antico-

loniaux de notre époque », écrit-elle dans son communiqué. Tout comme elle a rappelé que la RASD siégeait, aujourd'hui, comme membre à part entière de l'Union africaine, affirmant de facto la reconnaissance continentale du droit inaliénable à l'autodétermination du peuple sahraoui. Également, aux Nations unies, le Sahara occidental demeure inscrit parmi les territoires non autonomes, plaçant l'ONU face à sa responsabilité d'assurer l'exercice du droit à l'autodétermination », ajoute la Coordination qui note que c'est dans ce cadre qu'a été créée la MINURSO, la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, « référendum toujours empêché par la puissance occupante marocaine et par l'absence de volonté politique de certains

membres permanents du Conseil de sécurité », s'est désolée la CNAPD. Evoquant enfin le combat juridique et politique que mène, en Europe, le Front Polisario pour contester les accords d'association UE-Maroc incluant illégalement les territoires et les eaux sahraouies, elle a affirmé que la Cour de justice de l'UE a « clairement établi » que le Sahara occidental était un territoire « distinct et séparé » du Maroc, que ce dernier « n'exerce aucune souveraineté sur ce territoire » et que toute exploitation des ressources naturelles nécessitait le consentement du peuple sahraoui. « Ces décisions confirment une évidence juridique fondamentale, à savoir que nul ne peut disposer des richesses d'un territoire colonisé sans l'accord de son peuple », a tenu à souligner la CNAPD.

N. B.

Femmes sahraouies Un pilier de la résistance et de la mémoire

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes célébrée le 8 mars, l'engagement des femmes sahraouies rappelle la dimension humaine du conflit au Sahara occidental, dans lequel elles jouent un rôle essentiel en matière de préservation de l'identité et de résistance contre l'occupation marocaine. Sous le titre « Un demi-siècle de résistance entre exil, occupation et lutte pour l'autodétermination », le site d'information « No Te Olvides Del Sahara Occidental » a mis la lumière, dimanche, sur la participation active des femmes sahraouies dans la préservation de la mémoire et des droits de leur peuple, ainsi que dans l'organisation de la vie sociale de leur communauté. Malgré les difficultés liées à l'occupation et à la dispersion de la diaspora, « elles ont contribué à maintenir la cohésion de la société sahraouie et à préserver son identité culturelle et politique », glorifie l'auteur de l'article, Victoria G. Corera. Elle explique que le mouvement des femmes sahraouies s'est progressivement structuré au fil des années, tissant des liens avec des réseaux et des mouvements de solidarité dans différentes régions du monde, notamment en Afrique, en Europe et en Amérique latine. Ces partenariats ont permis de donner davantage de visibilité à la cause sahraouie sur la scène internationale et de montrer comment la défense des droits des femmes peut s'inscrire dans un combat plus large pour les droits collectifs des peuples. Formées dans des universités africaines, européennes et latino-américaines, elles s'engagent aujourd'hui dans les domaines diplomatique, culturel et académique. A travers leurs activités, elles contribuent à porter la voix de leur peuple et à défendre son droit à l'autodétermination, poursuit-elle. Dans les villes du Sahara occidental occupées par le Maroc, de nombreuses femmes sahraouies ont joué un rôle de premier plan dans la défense des droits humains et la dénonciation des violations commises contre la population sahraouie. Des militantes, des proches de prisonniers politiques et des défenseuses du droit à l'autodétermination participent depuis des années à des manifestations pacifiques, à des campagnes de sensibilisation et à des réseaux de documentation des exactions. Malgré une surveillance constante, les arrestations arbitraires et les attaques documentées par diverses organisations internationales, nombre d'entre elles continuent de faire entendre leur voix.

Rédaction nationale

LE SPORT DANS LE MILIEU SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Un bouclier contre les fléaux sociaux

Le président de la République, Abdelmadjid Teboune, a donné des instructions pour accorder une importance capitale au sport scolaire et universitaire, et ce, en coordination avec les ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur. Le sport constitue un catalyseur et une alternative permettant d'occuper les jeunes et de les détourner de tout vide susceptible de les éloigner de l'effort de construction nationale.

PAR MERIEM K.

La promotion du sport dans le milieu scolaire et universitaire est l'une des priorités des hautes autorités du pays. En effet, lors d'une réunion du Conseil des ministres tenue dimanche, le président de la République a souligné « l'importance capitale » du sport scolaire et universitaire. Une vision qui ne pourrait être mise en œuvre sur le terrain sans une synergie et une coordination entre les ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur. Le sport constitue « un catalyseur et une alternative permettant d'occuper les jeunes et de les détourner de tout vide susceptible de les éloigner de l'effort de construction nationale, lit-on dans le communiqué sanctionnant les travaux de cette réunion. En effet, le vide est souvent le terrain des fléaux sociaux comme la délinquance, les addictions ou le repli sur soi, alors que le sport est de son côté perçu comme un exutoire social pour les jeunes. Une position que défend l'Union nationale des parents d'élèves (UNPE). Dans une précédente déclaration à l'Express, son président, Hamid Sadi, a estimé que le sport ainsi que l'ensemble des activités parascolaires constituent « un échappatoire salutaire aux élèves ». Il a affirmé que ces initiatives jouent un rôle déterminant pour détourner la jeunesse des fléaux sociaux, notamment la consommation de drogue. À ses yeux, l'engagement dans des disci-



plines sportives et culturelles garantissent une occupation constructive de l'esprit. Il juge donc primordial de créer des clubs de sport, de raviver la pratique du théâtre et du dessin, afin de protéger les écoliers d'un mal dont les conséquences sont dévastatrices pour les familles et la société entière. C'est pour ces raisons d'ailleurs que le volume horaire consacré à l'éducation physique et sportive a été revu à la hausse dans le cycle d'enseignement primaire depuis 2024, et 12

000 enseignants ont été recrutés pour encadrer cette activité. Au cours de la même année, une direction du sport scolaire a été mise en place dans l'objectif de promouvoir et de développer la pratique de l'activité sportive en milieu scolaire et d'encourager la mise en place de clubs sportifs scolaires dans les écoles. Dans le milieu universitaire, le ministre de tutelle, Kamel Baddari, avait indiqué en 2024 que le développement du sport et sa diversification est un objectif qui s'est concrétisé sur le terrain tout en saluant la réussite des responsables du sport universitaire dans la promotion de la pratique sportive dans les milieux universitaires, à travers les compétitions universitaires dans les sports individuels, en plus de championnats nationaux universitaires tout au long de la saison ». Au cours de l'année universitaire 2024/2025, 200 000 étudiantes et étudiants ont animé le sport universitaire à l'échelle nationale, avait souligné M. Baddari. ■

EDIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Belmehdi met en avant le rôle de la femme

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Youcef Belmehdi, a mis en avant, hier à Alger, la contribution déterminante des femmes dans l'édification de la société et la préservation des valeurs nationales. S'exprimant à Dar El Imam, à Mohammadia (Alger), lors d'une ren-

contre scientifique organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, placée cette année sous le slogan « La femme algérienne... un message noble et un rôle renouvelé », Belmehdi a indiqué que cette date constitue une opportunité pour rappeler la place centrale qu'occupe la femme dans la société algérienne, mais aussi pour mettre en lumière la richesse de son engagement dans la vie nationale. Pour lui, la femme algérienne « s'est distinguée, tout au long des différentes étapes de l'histoire du pays, par son sens du devoir et son implication dans de nombreux domaines, notamment l'éducation, l'action sociale et la transmission des valeurs ». Autant de missions qui ont permis de renforcer la cohésion sociale et de consolider les fondements de la société. M. Belmehdi a rappelé également que les Algériennes ont joué un rôle majeur dans la lutte pour l'indépendance, en citant des figures emblématiques du combat national, dont Fatma N'Soumer, et en rendant hommage aux nombreuses militantes et combattantes qui ont pris part



à la glorieuse Révolution de libération nationale. Ces parcours témoignent, renchérit le ministre, « de la profondeur de l'engagement féminin dans la défense de la patrie et illustrent l'attachement des femmes algériennes aux valeurs de dignité, de solidarité et de sacrifice ». ■

Concernant son secteur, le ministre a expliqué que le ministère accorde une attention particulière à la valorisation du rôle de la femme, notamment à travers la formation des mouchidates, l'encadrement des enseignantes du Coran et la participation de la gent féminine aux missions d'encadrement du Hadj. ■

Béjaïa Des traditions « ramadhanesques » pour célébrer le premier jeûne de l'enfant

PAR I. MEHDAOUI

Dans plusieurs villages et communes de la wilaya de Béjaïa, les familles perpétuent des traditions « ramadhanesques » ancestrales qui témoignent de la richesse du patrimoine culturel et social de la région. Parmi ces coutumes, figure la célébration du premier jour de jeûne de l'enfant, considéré comme une étape « symbolique » et marquante dans sa vie. À travers cette expérience, l'enfant découvre pour la première fois les valeurs de patience, de discipline religieuse et de responsabilité, dans une atmosphère familiale empreinte de joie et d'affection. Parmi les pratiques les plus répandues, certaines familles ont pour habitude de faire monter l'enfant sur la terrasse de la maison ou de le placer sur les tuiles du toit. Ce geste symbolique traduit la fierté et l'honneur ressentis par la famille face à cette nouvelle étape dans le parcours de l'enfant. À cette occasion, on asperge également le jeune jeûneur d'eau de fleur d'oranger, un rituel associé à la purification et à la bénédiction. La scène est accompagnée de félicitations et de prières formulées pour lui souhaiter réussite dans le jeûne et une éducation vertueuse. Ces rituels apportent une ambiance festive au sein du foyer. Les adultes encouragent les plus jeunes à persévérer dans leur effort et veillent à leur transmettre, dès le plus jeune âge, les valeurs religieuses et morales. L'événement devient ainsi un moment de partage et de transmission entre générations. Ces traditions illustrent l'attachement des habitants des villages de Béjaïa à leur héritage culturel et spirituel. Elles constituent également une occasion de renforcer les liens familiaux, puisque tous les membres de la famille se rassemblent pour marquer ce moment important, entourant l'enfant et partageant avec lui la joie de son premier jeûne. À travers ces pratiques, la communauté locale participe à l'apprentissage des valeurs du Ramadhan auprès des enfants, en mettant en avant l'importance du jeûne comme acte spirituel et social. Elles favorisent également l'entraide et la solidarité, puisque proches et voisins prennent part à la célébration et expriment leur soutien au jeune jeûneur. Cette première expérience devient alors un souvenir marquant, laissant une empreinte positive et durable dans la mémoire de l'enfant. En perpétuant ces coutumes, les habitants de Béjaïa affirment leur volonté de transmettre leurs valeurs religieuses et sociales aux générations futures. Le mois sacré du Ramadhan devient ainsi non seulement un temps de spiritualité, mais aussi un moment privilégié pour inculquer aux enfants les principes et les traditions qui façonnent l'identité de la société algérienne.

Accidents de la route
10 morts et
200 blessés en
24 heures

Dix personnes sont décédées et 200 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilayas de Sétif, Timimoune (2 décès chacune), Aïn Defla, Skikda, Mostaganem, Bordj Bou-Arréridj, Mila et Boumerdès (un décès chacune), précise la même source.

Hydrocarbures
L'avenant
conclu entre
Sonatrach et
«E&E Algeria
Touat B.V.»
approuvé

L'avenant n° 5 pour la recherche, l'appréciation et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre dénommé « Touat » (blocs : 352 a et 353), conclu à Alger, le 10 novembre 2025, entre la société nationale « SONATRACH-S.P.A) et la société « E&E Algeria Touat B.V. », vient d'être approuvé et sera exécuté conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Un décret présidentiel est sorti dans ce sens dans le n°15 du journal officiel. Pour rappel, un avenant au contrat de partage de production a été conclu le 10 novembre 2025 à Alger entre la Sonatrach et EOL Algeria Touat B.V. (souvent référencée dans le cadre des activités de Touat Gaz), concernant les blocs 352a et 353. Cet accord consolide le partenariat pour l'exploitation du champ gazier de Touat suite à la réorganisation des parts. L'avenant entérine la réorganisation du partenariat sur le gisement de Touat, suite notamment au désengagement de certains partenaires historiques (ENGIE). Il confirme la volonté de Sonatrach et de son partenaire d'assurer la continuité et le développement des ressources en gaz naturel dans la région de Touat. Cette signature s'inscrit dans le cadre de la loi sur les hydrocarbures, renforçant l'attractivité du domaine minier algérien et la stabilité des engagements. Le champ gazier de Touat, situé dans le sud-ouest algérien, est un projet important d'approvisionnement en gaz. La société « E&E Algeria Touat B.V. » joue un rôle central dans l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures au sein du périmètre de Touat (blocs 352a et 353), dans la wilaya d'Adrar, en partenariat avec Sonatrach. Elle est au cœur d'un projet de partage de production gazier majeur, révisé en 2025-2026. Elle assure la recherche, l'appréciation et l'exploitation des hydrocarbures (gaz) sur le périmètre Touat. Elle opère dans le cadre de contrats de partage de production avec la Sonatrach, impliquant des majors internationales comme Eni.

E&E Algeria Touat B.V. est responsable de la gestion, de la modification et de l'entretien des installations industrielles sur le site de Touat (Groupement TouatGaz). En février 2026, un avenant a été signé, entérinant la réorganisation des parts du projet, notamment suite au désengagement du groupe français Engie au profit de l'italien Eni.

F. A.

CLÔTURE DU SALON DE LA CHAUSSURE ET DU CUIR

Qualité et potentiel d'exportation mis en valeur

Le Salon de la chaussure et du cuir a été clôturé hier dans la wilaya de Tlemcen, un événement économique organisé sous le slogan « Du Halal à l'Export ». Le salon qui a réuni 71 exposants et artisans de plusieurs wilayas, a mis en valeur la qualité de la production nationale et le potentiel d'exportation du secteur.

PAR FATIHA AMALOU

L'exposition, qui a débuté le 05 mars, a connu une fréquentation importante de visiteurs et des familles qui ont saisi cette occasion pour acheter les produits présentés, notamment à l'approche de l'Aïd el-Fitr. Les visiteurs ont également profité de l'occasion pour assister aux démonstrations et ateliers présentant les méthodes de fabrication locales de chaussures et d'articles en cuir, selon le ministère du commerce extérieur.

Le salon des chaussures et du cuir à Tlemcen est crucial pour valoriser l'artisanat local, promouvoir le savoir-faire traditionnel et stimuler l'économie régionale. Il favorise les échanges entre fabricants, artisans et commerçants, tout en assurant la pérennité des métiers du cuir et en met-



tant en avant la qualité des produits locaux.

Le salon a mis en lumière l'expertise locale dans la confection d'articles en cuir, notamment les chaussures et la maroquinerie, ancrée dans la tradition. Il a offert une plateforme de visibilité pour les artisans et les PME de la région de Tlemcen, stimulant ainsi la vente et la création d'emplois.

Tlemcen est reconnue pour la richesse de son artisanat, et cet événement aide à préserver les techniques de travail du cuir.

Le salon a permis également de nouer des partenariats entre les producteurs de cuir et les créateurs de mode ou de chaussures, facilitant l'innovation.

Cet événement prouve aussi que l'industrie du cuir et de la chaussure en

Algérie connaît une dynamique de restructuration et de revitalisation, visant l'autosuffisance et la relance des exportations. Le secteur public affiche une hausse de production (3 millions de chaussures/an) et une amélioration de la qualité, soutenu par des mesures étatiques pour réduire les importations et encourager la production locale.

La production de chaussures est en hausse, avec des capacités de production de 100 000 gants et 30 000 vêtements en cuir par an dans le secteur public. L'objectif est de tendre vers l'autosuffisance grâce à l'optimisation de la collecte des peaux. Une nouvelle stratégie axée sur la qualité du produit local («Année de la qualité 2023») est en place pour booster la compétitivité et la sous-traitance. Le

secteur s'oriente vers l'exportation, avec des salons spécialisés à Tlemcen montrant le potentiel des artisans et entreprises.

Les importations de chaussures ont chuté, passant de 180 millions USD en 2021 à 124 millions USD sur 11 mois en 2022, illustrant une substitution aux importations.

Le secteur a traversé des restructurations, notamment après la dissolution d'entreprises publiques de collecte de peaux, entraînant un besoin de réhabilitation de cette filière. La dépendance aux matières premières importées reste un défi, malgré les efforts de développement local.

Le secteur est donc en phase de transition, passant d'une forte dépendance aux importations vers un modèle plus souverain et exportateur. ■

La Direction générale des impôts met en garde

La Direction générale des impôts (DGI) a exhorté les citoyens à faire preuve d'une extrême prudence lors de l'utilisation des plateformes de paiement électronique, soulignant que la protection des données personnelles et la sécurité des transactions financières figurent parmi ses priorités absolues.

Dans un communiqué, la DGI a expliqué que l'accès aux plateformes officielles est garanti par la vérification que les liens des sites web se terminent bien par le domaine officiel du gouvernement algérien (.gov.dz). Elle a notamment cité les sites

web officiels du ministère des Finances (mf.gov.dz) et de la Direction générale des impôts (mfdgi.gov.dz).

La Direction a insisté sur l'importance de vérifier l'authenticité des liens avant d'entamer toute déclaration ou procédure de paiement. Ces portails officiels comprennent : « Jibayatek » pour les déclarations et les paiements à distance (jibayatic.mfdgi.gov.dz), « Qassimatouka » pour l'achat des vignettes fiscales (qassimatouka.mf.gov.dz) et « Tabioucom » pour le paiement des droits de timbre (tabioucom.mf.gov.dz).

La DGI a présenté un ensemble de règles de sécurité numérique de base, notamment : vérifier l'URL et s'assurer qu'elle comporte l'extension .gov.dz, télécharger les applications uniquement à partir de liens officiels et se méfier des sites web se terminant par .com, .net ou .org, car ils ne sont pas officiels. Elle a insisté sur la confidentialité des informations, soulignant qu'elle ne demande jamais de mots de passe ni de numéros de carte bancaire par SMS ou courriel. Elle a conclu en affirmant que la sécurité des transactions numériques des citoyens est une priorité absolue.

F. A.

Partenariat algéro-chinois pour la fabrication de robots de nettoyage intelligents

Le Technopole Constantine Hill a annoncé un partenariat entre la start-up On-Innovation World School et des entreprises chinoises spécialisées dans la fabrication de robots de nettoyage automatisés. Cette initiative vise à soutenir l'innovation et à renforcer la coopération internationale dans le domaine technologique.

«Elle s'inscrit dans un effort plus large de promotion du transfert de technologies et du développement de solutions intelligentes, contribuant ainsi à l'introduction de technologies modernes d'automatisation et de robotique sur le marché algérien» indique-t-on sur la page officielle facebook de Technopole Constantine Hill.

Selon la même source, ce partenariat a pour objectif de développer et de fabriquer des robots de nettoyage intelligents conformes aux normes

technologiques les plus récentes, en s'appuyant sur l'expertise industrielle et technologique chinoise dans ce domaine. Il favorisera le développement de solutions innovantes et renforcera la présence des technologies de pointe en Algérie.

Le Technopole Constantine Hill est un pôle d'innovation majeur situé au cœur de l'université Constantine 3 Salah Boubnider. Il sert d'incubateur pour startups, reliant la recherche scientifique au secteur industriel, et favorise l'économie de la connaissance grâce à des espaces d'incubation et des programmes de coopération.

Elle stimule l'économie de la connaissance en abritant des startups innovantes, en accompagnant des projets, et en créant une synergie entre recherche scientifique et secteur industriel. Elle héberge des startups, facilitant la transformation d'idées innovantes en projets concrets.



Elle connecte les universitaires et les chercheurs avec le monde industriel pour une meilleure valorisation technologique comme elle soutient l'innovation et le développement de l'entrepreneuriat à Constantine tout en

offrant un environnement propice au développement de nouvelles technologies. En fait, la technopole Constantine Hill agit comme un pont entre le savoir académique et le marché, renforçant l'innovation.

F. A.



MUSTAPHA BENAOUÏ, EXPERT AGRICOLE : « L'importation de moutons est indispensable pour l'équilibre du marché national »

La décision présidentielle de plafonner le prix du mouton importé à 50 000 dinars vise avant tout à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, en particulier les classes moyennes.

SYNTHÈSE FATIHA A.

C'est avec ces propos que s'est exprimé hier, Mustapha Benaoui, ancien cadre au ministère de l'Agriculture et expert du secteur, sur la question de l'importation des moutons pour l'Aïd al-Adha.

« Cette mesure intervient dans un contexte marqué par une flambée des prix sur les marchés à bestiaux », a-t-il déclaré lors de son intervention à la radio chaîne 3. Lors du dernier Conseil des ministres, le Président de la République a fixé un cap clair, notamment en plafonnant le prix du mouton importé à 50 000 dinars.

« Actuellement les prix sont autour de 150 000 à 200 000 dinars, ce qui n'est pas à la portée de tout le monde », a-t-il expliqué. Pour lui, « la fixation d'un prix maximum constitue donc une réponse sociale à une situation difficile pour de nombreux ménages à l'approche de l'Aïd al-Adha. »

L'expert souligne également que cette politique s'inscrit dans « la volonté des autorités de garantir l'accès au sacrifice rituel pour un maximum de citoyens », tout en évitant « les dérives spéculatives ». »

Au-delà de l'aspect social, Mustapha Benaoui estime que « l'importation de moutons est aujourd'hui une opération indispensable pour l'équilibre du marché national. »

« Nous sommes actuellement dans une logique de repeuplement et de reconstruction du cheptel ovin national », a-t-il affirmé. Selon lui, le cheptel ovin a considérablement diminué au fil des décennies, notamment en raison de facteurs climatiques et environnementaux.

Il rappelle qu'au cours des années 1980, l'Algérie comptait entre 25 et 30 millions de têtes ovines. Mais les longues périodes de sécheresse et la dégradation du couvert végétal dans les régions steppiques ont fortement affecté l'activité d'élevage.

« La steppe, qui constitue le principal territoire de l'élevage ovin, a subi un processus de désertification qui a réduit les capacités de production », a-t-il précisé. La pression sur le marché est également liée à une forte demande saisonnière. Entre le mois de Ramadan, l'Aïd al-Adha, le retour des pèlerins et les célébrations estivales, la consommation de viande ovine connaît une hausse importante.

Mustapha Benaoui estime que « les besoins pourraient atteindre près de six millions de têtes d'ici la fin de l'été ». Or, sur un cheptel national d'environ 18 millions de têtes, près des deux tiers sont constitués de brebis, ce qui réduit le nombre d'animaux destinés à l'abattage.

« Si l'on tient compte de cet échéancier, nous risquons de sacrifier une grande partie de l'effectif mâle disponible », a-t-il averti. Dans ce



contexte, l'importation apparaît comme une solution transitoire « pour préserver le cheptel national » tout en répondant aux besoins de consommation. Par ailleurs, Mustapha Benaoui, a indiqué qu'il était indispensable d'améliorer la planification et d'intensifier les contrôles afin d'éviter la fraude, la contrebande et la spéculation. »

Parmi les pistes d'amélioration proposées, l'expert suggère d'intégrer davantage les éleveurs dans le dispositif de distribution. « Les éleveurs disposent d'un capital d'expérience important. Ils maîtrisent les moyens de transport, l'alimentation et la conduite du cheptel », a-t-il souligné.

Selon lui, les professionnels issus des régions steppiques pourraient jouer un rôle central dans la récep-

tion, la gestion et la commercialisation des moutons importés.

« L'administration ne peut pas prendre en charge seule la commercialisation. Le marché à bestiaux a ses propres règles », a-t-il estimé. Enfin, Mustapha Benaoui attire l'attention sur un autre défi majeur, à savoir « l'alimentation du cheptel importé », estimant que « l'arrivée d'un million de têtes nécessite d'importantes quantités de fourrage. »

« Pour un million de têtes, il faut environ 500 à 600 grammes d'orge par jour et par animal », a-t-il expliqué. Cela représenterait près de 100 000 tonnes d'orge nécessaires pour assurer l'alimentation du bétail, appelant donc à « anticiper ces besoins afin de garantir le bon déroulement de l'opération et la stabilité du secteur. » ■

L'or recule face à la fermeté du dollar



Les cours de l'or ont baissé hier, pénalisés par un dollar fort qui pèse sur le métal fin libellé en billets verts, tandis que la hausse des coûts de l'énergie alimente les craintes inflationnistes et assombrit davantage les perspectives de réduction des taux d'intérêt à court terme, selon zonebourse. L'or au comptant a cédé 1,4 % à 5 097,70 dollars l'once à 07h50 GMT, après avoir chuté de plus de 2 % plus tôt dans la séance. Les contrats à terme sur l'or américain pour livraison en avril ont perdu 1 % à 5 106 dollars. Le dollar a grimpé à un sommet de plus de trois mois, rendant le lingot plus coûteux pour les détenteurs d'autres devises. [USD/]

Le rendement des bons du Trésor américain à 10 ans a atteint un plus haut d'un mois, augmentant le coût d'opportunité de la détention d'or, actif non rémunéré.

« L'or est sur la défensive aujourd'hui malgré le tumulte du marché, les prix du pétrole à trois chiffres boostant le dollar sur fond de craintes d'inflation et de révision à la baisse des attentes de réduction des taux », a déclaré Tim Waterer, analyste de marché en chef chez KCM Trade.

Les prix du pétrole brut ont bondi de plus de 15 % pour dépasser les 110 dollars le baril, alors que l'extension du conflit entre les États-Unis, Israël et l'Iran a poussé certains grands producteurs de pétrole du Moyen-Orient à réduire leurs approvisionnements, par crainte d'une perturbation prolongée des expéditions via le détroit d'Ormuz. [O/R]

« Une grande partie de la hausse du prix de l'or au cours des 12 derniers mois reposait sur des perspectives accommodantes pour les taux d'intérêt américains, mais compte tenu du risque inflationniste présenté par un pétrole à 100 dollars le baril, les baisses de taux ne sont plus une certitude et l'or s'est réajusté en conséquence », a précisé Waterer.

Les investisseurs s'attendent à ce que la Réserve fédérale américaine maintienne ses taux inchangés à l'issue de sa réunion de deux jours le 18 mars, selon l'outil FedWatch du CME Group. La probabilité d'un statu quo en juin, qui était inférieure à 43 % la semaine dernière au début de la guerre, est montée à plus de 51 %. L'argent au comptant a baissé de 1,3 % à 84,42 dollars l'once, après avoir perdu plus de 5 % plus tôt dans la séance. Le platine a perdu 1,3 % à 2 108,05 dollars et le palladium a chuté de 2,4 % à 1 586,75 dollars.

R. E.

AIR ALGÉRIE

Un nouveau salon dédié aux passagers- Première Classe

Le groupe Air Algérie a inauguré, dimanche soir à l'aéroport international Rabah-Bitat d'Annaba, à travers sa filiale Catering, un nouveau salon dédié aux passagers de « première classe » destiné à améliorer les conditions d'accueil et à rehausser la qualité des services offerts aux voyageurs, selon l'APS.

Le directeur général de la filiale Catering d'Air Algérie, Adlane Boumaiza, a précisé juste après la cérémonie d'inauguration, dans une déclaration à la presse, que la mise en service du salon « première classe » constitue « une nouvelle étape sur la voie empruntée par l'entreprise pour améliorer la qualité des services et les standards d'accueil des voyageurs ». Il a ajouté que ce nouvel espace s'inscrit dans le cadre des efforts de l'entreprise visant à « développer les services d'accueil et de prise en charge des passagers dès leur arrivée à l'aéroport, garantissant ainsi une expérience de voyage confortable et à la hauteur des attentes des

clients ». Cette initiative s'inscrit également dans le cadre de la politique de modernisation adoptée par Air Algérie à travers ses différentes filiales, notamment celle du Catering et des Services aériens, afin de soigner l'image du transporteur aérien national et de renforcer sa position en tant qu'entreprise citoyenne oeuvrant sans cesse à l'amélioration de la qualité des services qu'elle offre.

M. Boumaiza a précisé que le nouveau salon offre « un espace moderne et confortable, avec des services de restauration raffinés reflétant les ambitions du groupe Air Algérie », cette expérience étant appelée à être « graduellement étendue à plusieurs aéroports du pays ».

De son côté, le directeur régional Est du groupe Air Algérie, Mansour Abbassi, a indiqué que cette salle est



réservée aux hommes d'affaires et aux passagers de première classe d'Air Algérie ainsi que des compagnies aériennes étrangères liées par des contrats avec Air Algérie.

Rappelant que cet espace est le troisième du genre après les deux salons similaires inaugurés dans les aéroports internationaux Houari-Bou-

mediene d'Alger et Mohamed-Boudiaf de Constantine, le même responsable a annoncé qu'une structure similaire sera « bientôt » inaugurée à l'aéroport international Ahmed-Ben Bella d'Oran, dans le cadre d'un programme de développement des services d'accueil dans les différents aéroports du pays.

R. E.

KASDIR (NÂAMA)

Vers le lancement d’une série de projets de développement

Ces projets, qui seront réalisés au niveau du chef-lieu de la commune de Kasdir, ainsi que dans les localités qui en dépendent, tels que Abdelmoula, Sidi Belkacem et Kamel Mohamed, portent notamment sur le bitumage des routes urbaines, l’extension des réseaux d’eau potable et leur raccordement aux réservoirs d’eau, l’extension des réseaux d’assainissement et la réalisation d’un réseau d’éclairage public.

Plusieurs projets de développement seront lancés, prochainement dans la commune de Kasdir (wilaya de Nâama), pour une enveloppe financière globale estimée à près de 160 millions de dinars, a indiqué, dimanche, Mohamed Sadek, chef de la daïra de Mekmen Benamar, dont relève cette collectivité locale. Ces projets, dont la majorité se trouve actuellement au stade de l’attribution des marchés aux entreprises de réalisation, s’inscrivent dans le cadre du programme de développement social et économique, qui comprend huit opérations d’un montant de 74 millions de dinars, ainsi que dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (FGSCL) pour la réalisation de cinq opérations d’une valeur de 47 millions de dinars. Outre ces opérations, il convient d’ajouter la maintenance du réseau de voirie communale, pour laquelle 40 millions de dinars

ont été alloués, afin de réaliser des axes urbains à l’entrée de la commune, a précisé le même responsable. Ces projets, qui seront réalisés au niveau du chef-lieu de la commune de Kasdir, ainsi que dans les localités qui en dépendent, tels que Abdelmoula, Sidi Belkacem et Kamel Mohamed, portent notamment sur le bitumage des routes urbaines, l’extension des réseaux d’eau potable et leur raccordement aux réservoirs d’eau, l’extension des réseaux d’assainissement et la réalisation d’un réseau d’éclairage public, a fait savoir la même source. Parmi les autres nouveaux projets figurent également le raccordement à l’électricité et l’équipement de deux transformateurs électriques dans des lotissements d’habitation, la réhabilitation d’un stade de proximité, l’aménagement d’une place publique, l’entretien de mosquées, ainsi que l’aménagement urbain des villages et des agglomérations



secondaires, notamment celles situées le long de la route nationale RN 22, a ajouté le

même responsable. L’inscription de ces projets s’inscrit dans le cadre des ef-

forts de l’Etat visant à améliorer les services publics, à fournir les infrastructures né-

cessaires et à renforcer le cadre de vie des citoyens, souligne-t-on. ■

MASCARA

Plusieurs projets routiers livrés dans la commune d’Oggaz



Plusieurs projets de routes au profit des regroupements ruraux relevant de la commune d’Oggaz, dans la wilaya de Mascara, ont été réceptionnés, ont indiqué, dimanche, les services de cette collectivité locale. Selon la même source, ces projets comprennent la réhabilitation de la route reliant les chemins ruraux 13 et 2, en passant par les zones de « El-Hetaïta » et « El-Megadid », sur une distance de 1 km, ainsi que l’aménagement du chemin rural 4 en direction de la zone de « Khoudim » sur une distance de 1,6 km. Deux autres projets ont également été réceptionnés, à savoir la réhabilitation du chemin communal 3 en direction du village « Ahl El-Aïd » sur 2,1 km, le prolongement du chemin rural 9 re-

liant le village » Ahl El-Ouenane » au chemin communal 6 sur 2,1 km, a fait savoir la même source. Ces projets permettront de désenclaver les habitants des regroupements ruraux concernés, d’améliorer leur cadre de vie et d’éliminer plusieurs points noirs à l’origine d’accidents de la route. Par ailleurs, les travaux d’aménagement urbain au centre-ville d’Oggaz, ainsi que la réalisation d’une cantine scolaire à l’école primaire « Bennasser Abdelkader » du village « Ahl-El-Ouenane » ont été achevés, récemment. L’achèvement du projet d’extension du centre de santé de la ville d’Oggaz est prévu avant la fin du premier semestre de cette année, a

souligné la même source, ajoutant que le taux d’avancement des travaux a atteint environ 90 %. Actuellement, plusieurs projets de développement sont en cours de réalisation dans la commune d’Oggaz, dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL) et du budget communal. Les opérations lancées portent, notamment, sur la réalisation de deux salles d’extension à l’école primaire de la zone » El-Hetaïta », la réhabilitation de deux terrains de sport de proximité dans les villages « Ahl El-Ouenane » et « Ahl El-Aïd » et la réalisation de quatre classes d’extension à l’école primaire « Bennasser Abdelkader » dans la zone « Ahl El Ouenane

Touggourt Nouvelle station de relevage des eaux usées

Une nouvelle station de relevage des eaux usées destinée à plusieurs quartiers de la commune de Touggourt a été mise en service dans le cadre d’une programme visant à éradiquer les “points noirs” du réseau d’assainissement de la wilaya, a-t-on appris dimanche de la direction locale de l’Hydraulique. Ce projet englobe trois opérations principales, à savoir la réalisation et l’équipement des installations de la station, l’électrification, ainsi que la création d’un collecteur principal sur 480 mètres linéaires (ML), pour un montant global de plus de 129 millions DA, a précisé le directeur du secteur, Toufik Laglag. Cette nouvelle station permet de mettre fin définitivement aux problèmes de fuites d’eaux usées et d’améliorer le système d’assainissement au chef-lieu de wilaya, a-t-il souligné.

Par ailleurs, des travaux de réalisation d’une station similaire sont en cours au niveau du quartier des 202 logements dans la commune de Blidet-Amor, selon le même responsable, ajoutant que ce nouvel équipement devrait, une fois opérationnel en avril prochain, permettre d’éliminer complètement les points noirs recensés sur le réseau d’assainissement de la wilaya. S’agissant de l’alimentation en eau potable, une série d’opérations seront prochainement lancées par le secteur de l’Hydraulique à travers la wilaya. Il s’agit notamment de la réalisation et de l’équipement de trois (3) forages supplémentaires dans les communes de Touggourt et Temacine, de la réhabilitation du complexe hydraulique de la commune de Megarine, du renouvellement du canal d’adduction d’eau potable dans la localité de Gueddachi (commune d’El-Hadjira), ainsi que de la réhabilitation des canalisations reliant le forage albien dans la localité d’El-Mir au complexe hydraulique d’El-Hadjira, sur 3.200 ML.



Préparation des épices à domicile
Une tradition qui perdure

La harira occupe une place importante parmi les plats principaux de la table de l’iftar à Tindouf, les familles veillant à la préparer presque quotidiennement durant le mois de Ramadhan. Les commerçants soulignent que le secret du goût particulier de ce plat traditionnel réside dans la qualité des épices utilisées, ce qui pousse de nombreux citoyens à privilégier des produits naturels de haute qualité. Dans ce contexte, certains commerçants ont également précisé que plusieurs familles à Tindouf continuent de préserver la tradition de la préparation de certaines épices à domicile. Celle-ci consiste à mélanger différents ingrédients puis à les mouder manuellement afin d’en garantir la pureté et la qualité. Cette pratique, transmise de génération en génération, témoigne de l’attachement des familles à préserver la saveur authentique des plats locaux. L’intérêt pour les épices ne se limite pas uniquement à leur dimension culinaire, mais s’étend aussi à leurs nombreux bienfaits pour la santé. Les commerçants affirment que de nombreux clients sont aujourd’hui plus conscients de la valeur des épices naturelles et de leur impact positif sur la santé, notamment durant le mois de jeûne. Plusieurs vendeurs ont également indiqué que les consommateurs à Tindouf accordent un intérêt croissant à la qualité des produits naturels, particulièrement pendant le Ramadhan, période marquée par une hausse de la consommation de produits alimentaires liés à la cuisine traditionnelle. Ils ont souligné que le choix d’épices de bonne qualité et pures est largement apprécié par les citoyens, qui privilégient les produits locaux garantissant qualité et authenticité. Face à cette forte demande, les commerçants s’efforcent de proposer une large variété d’épices, afin de répondre aux besoins des clients, tout en veillant à maintenir la qualité des produits exposés. Cette dynamique contribue à stimuler l’activité commerciale dans les marchés de la wilaya et reflète l’importance des épices dans la culture alimentaire des habitants de la région, en particulier durant le mois sacré de Ramadhan.

MALADIES RÉNALES

L'importance du dépistage précoce

Célébrée chaque année le deuxième jeudi du mois de mars, la Journée mondiale du rein vise à sensibiliser le grand public aux maladies rénales, souvent qualifiées de « maladies silencieuses ».

Souvent asymptomatiques à leurs débuts, les maladies rénales sont fréquemment diagnostiquées tardivement. La Journée mondiale du rein rappelle l’importance du dépistage précoce et de la prévention face à cette menace croissante pour la santé publique. Les reins jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de l’organisme. Véritables filtres naturels, ils assurent l’élimination des déchets et des substances toxiques présents dans le sang. Ils participent également à la régulation de la pression artérielle, à l’équilibre des liquides et des sels minéraux dans le corps, ainsi qu’à la production de certaines hormones. Plusieurs maladies peuvent toutefois altérer leur fonctionnement et compromettre leur efficacité. Quels sont alors les signes qui peuvent révéler un trouble rénal ? À quel moment faut-il consulter un médecin ? Et surtout, est-il possible de prévenir l’apparition des maladies rénales ? Célébrée chaque année le deuxième jeudi du mois de mars à l’initiative de la Société internationale de néphrologie et de la Fédération internationale des fondations du rein, la Journée mondiale du rein vise à sensibiliser le grand public aux maladies rénales, souvent qualifiées de « maladies silencieuses ». En effet, ces pathologies évoluent généralement sans symptômes au début, ce qui explique que de nombreux patients ne soient diagnostiqués qu’à un stade avancé, lorsque



les reins ne fonctionnent plus correctement et que des traitements lourds, comme la dialyse ou la transplantation rénale, deviennent nécessaires. Selon les estimations de l’Organisation mondiale de la Santé et de la communauté scientifique internationale, environ 10 % de la population mondiale souffre d’une maladie rénale, soit près de 850 millions de personnes. La maladie rénale chronique est aujourd’hui considérée comme un problème majeur de santé publique. Les études internationales montrent que le nombre de personnes touchées est passé d’environ 378 millions en 1990 à près de 788 millions en 2023, ce qui en fait désormais l’une des dix principales causes de décès dans le monde. Chaque année, environ 1,5 million de

décès sont attribués directement à l’insuffisance rénale chronique. Ce chiffre continue d’augmenter sous l’effet du vieillissement de la population et de la progression des maladies non transmissibles. Les experts soulignent que cette évolution est fortement liée aux changements de mode de vie et à la hausse de certaines maladies chroniques. Les deux principaux facteurs de risque sont le diabète et l’hypertension artérielle, responsables d’une grande partie des cas de maladie rénale chronique. L’obésité, la sédentarité, une alimentation trop riche en sel et en produits transformés, ainsi que le tabagisme contribuent également à fragiliser les reins et à accélérer leur détérioration. Lorsque la fonction rénale se dégrade, des toxines s’accumu-

lent dans l’organisme, entraînant fatigue, troubles cardiovasculaires et complications graves. Les experts en néphrologie recommandent un dépistage précoce par des analyses sanguines et urinaires régulières, le contrôle de la tension artérielle et de la glycémie, ainsi qu’une alimentation équilibrée et une activité physique régulière pour protéger la santé rénale et globale. Il est également conseillé d’éviter certains médicaments pouvant endommager les reins, notamment certains anti-inflammatoires pris de façon prolongée ou sans avis médical. Autant de mesures simples qui permettent de prévenir ou de ralentir la progression des maladies rénales et de protéger la santé globale, en particulier la santé cardiovasculaire. **A. B.**

Campagne de dépistage précoce à Constantine

Une campagne de dépistage précoce de la maladie des reins, a été lancée dimanche, à Constantine, à l’initiative de l’établissement hospitalier spécialisé (EHS) d’uro-néphrologie et de transplantation rénale, a-t-on appris auprès des services de cette structure de santé. L’initiative s’inscrit dans le cadre de journées « portes ouvertes » sur la prise en charge des malades souffrant d’insuffisance rénale, à l’occasion de la célébration de la

Journée mondiale du rein (8 mars de chaque année), a précisé à l’APS le médecin chef du service de néphrologie et de transplantation rénale, au sein de cet établissement de santé, Pr. Souheila Zemmouchi. Le dépistage précoce vise à détecter tôt l’insuffisance rénale chronique, souvent silencieuse, pour éviter la dialyse et permettre une prise en charge appropriée et une amélioration significative du pronostic des patients, a souligné

cette praticienne. Une prise en charge précoce, adaptée pour traiter les pathologies responsables de la maladie du rein chronique, dont l’hypertension artérielle et le diabète, « demeure le meilleur moyen de prévention », a-t-elle affirmé. Célébrée sous le slogan « La santé rénale pour tous : prendre soin des personnes, protéger la planète », cette initiative qui se poursuivra jusqu’au 12 mars, portera également sur la tenue de

conférences destinées à débattre, notamment des principaux facteurs de risque de l’insuffisance rénale en plus d’une formation continue autour de la néphrologie au profit des médecins généralistes, a indiqué, la même praticienne. Pas moins de 120 malades sont actuellement sous dialyse régulière au niveau de cet établissement de santé à vocation régionale, situé à la cité Daksi Abdeslam, a-t-on indiqué de même source.

TINDOUF

Essor du commerce des épices dans les marchés

Le mois sacré de Ramadhan connaît, dans la wilaya de Tindouf, une activité commerciale soutenue, notamment au niveau des commerces d’épices, qui enregistrent une affluence accrue de citoyens souhaitant se procurer différents types d’épices indispensables à la préparation des plats traditionnels qui caractérisent la table de l’iftar dans la région. Avec l’arrivée du mois sacré, ces magasins deviennent une destination quotidienne pour les familles qui cherchent à se procurer les ingrédients de base de la cuisine. L’animation s’intensifie ainsi dans les marchés populaires et les magasins spécialisés dans la vente d’épices, illustrant l’attachement des habitudes alimentaires locales aux

épices naturelles qui confèrent une saveur particulière aux plats du Ramadhan. Plusieurs commerçants d’épices interrogés par l’APS ont affirmé que la demande pour leurs produits augmente sensiblement, durant le mois de Ramadhan, par rapport au reste de l’année. Ils ont expliqué que les clients achètent une large gamme d’épices considérées comme essentielles dans la cuisine locale, telles que « Ras El Hanout », le cumin, le piment rouge (doux et piquant), ainsi que le safran, le curcuma et l’ail séché, outre une variété d’herbes aromatiques utilisées dans la préparation de nombreux plats. Les commerçants ont également indiqué que certains clients tiennent à



acheter des épices fraîches et récemment moulues, réputées pour leur parfum intense et leur grande qualité. C’est pourquoi de nombreux magasins

proposent désormais un service de mouture des épices sur place, afin de répondre aux demandes des clients et de leur garantir des produits frais. ■

VENEZUELA LA PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM POUR UN DIALOGUE DIPLOMATIQUE AVEC WASHINGTON

La présidente par intérim du Venezuela, Delcy Rodriguez, s'est déclarée samedi prête à un « dialogue diplomatique » avec les États-Unis pour résoudre les différends entre les deux pays. « Nous réaffirmons notre volonté de bâtir des relations à long terme fondées sur le respect mutuel, l'égalité et le droit international, en vue de promouvoir un programme de travail qui renforce la coopération au bénéfice des deux pays », peut-on lire dans un message publié sur X adressé au président américain Donald Trump. Le département d'État américain a annoncé jeudi que les deux pays rétabliraient officiellement leurs relations diplomatiques. Caracas a rompu ses relations diplomatiques avec Washington en 2019 après le refus de la première administration Trump de reconnaître le président vénézuélien de l'époque, Nicolas Maduro, comme le dirigeant légitime du pays. Les forces américaines ont arrêté, Nicolas Maduro, en janvier après des mois de tensions entre les deux pays, déclenchant une série de changements à la tête du Venezuela, notamment l'arrivée de la présidente par intérim Delcy Rodriguez.

RD CONGO AU MOINS 55 MORTS DANS UN GLISSEMENT DE TERRAIN DANS UNE MINE DE COLTAN

Au moins 55 mineurs ont été tués dans un glissement de terrain survenu dans une mine de coltan située dans la région de Rubaya, dans la province du Nord-Kivu, à l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Selon des informations relayées par la presse nationale, le glissement de terrain s'est produit sur le site minier de Gakombe, dans la zone minière de Rubaya, à la suite de fortes pluies. Au moins 55 mineurs ont perdu la vie après avoir été ensevelis sous les décombres, tandis que les opérations de recherche et de secours se poursuivent sur le site. Dans ce pays riche en ressources minières, ce type d'accident survient fréquemment en raison du caractère largement non réglementé des activités minières et de l'absence d'infrastructures de sécurité adéquates. Dans la même région, plus de 200 mineurs avaient déjà perdu la vie dans un glissement de terrain survenu le 3 mars 2026 sur un autre site minier.

Colombie

La gauche du président Gustavo Petro remporte les élections législatives

La gauche au pouvoir en Colombie consolide sa présence au Congrès après les élections législatives, un scrutin considéré comme un test politique majeur avant l'élection présidentielle prévue le 31 mai 2026.



La gauche du président colombien Gustavo Petro s'est imposée largement lors des élections législatives en Colombie. Elle apparaît comme l'une des forces dominantes du Congrès à l'issue d'un duel serré avec la droite, dans un scrutin qui donne le ton de la campagne pour l'élection présidentielle du 31 mai 2026. Selon des résultats préliminaires publiés dimanche 8 mars 2026, la gauche liée au chef de l'État sortant s'impose face à l'opposition conservatrice. Avec plus de 97 % des bulletins dépouillés, elle confirme sa progression au Congrès, déjà amorcée en 2022, année où Gustavo Petro est devenu le premier président issu de ce courant politique dans l'histoire du pays et le premier ancien guérillero à accéder au pouvoir. Ces élections sont considérées comme un baromètre politique avant la prochaine présidentielle. Parmi les favoris figurent le sénateur

de gauche Iván Cepeda, membre du même camp politique que le président sortant, et l'avocat proche de la droite Abelardo de la Escriella. Le nouveau Congrès entrera en fonction le 20 juillet, soit près de trois semaines avant l'investiture du successeur de Gustavo Petro. Les sondages prévoient un second tour le 21 juin, dans un pays encore marqué par plus d'un demi-siècle de conflit armé interne. La Constitution colombienne interdit à Gustavo Petro de briguer un second mandat. S'il est élu, Iván Cepeda a indiqué vouloir poursuivre les réformes sociales engagées par l'actuel gouvernement, mais il devra pour cela compter sur un Congrès coopératif. « Si le futur président n'a pas de soutien au Congrès, cela va être très compliqué », estime Daniel Alfonso, employé d'un centre d'appel de 31 ans, qui appelle à « un travail d'équipe » entre l'exécutif et les parlementaires. De son côté, Ángela

Álvarez, exportatrice de cacao de 36 ans, souligne l'importance du rôle de contrôle du Parlement : « J'espère que les députés resteront fidèles à ce qu'ils ont promis et qu'ils continueront à jouer leur rôle de contre-pouvoir. » Durant son mandat, Gustavo Petro a souvent fait face à l'opposition parlementaire. Pour mobiliser ses partisans, il a organisé à plusieurs reprises de grandes manifestations, au cours desquelles il a critiqué vivement le Congrès, dont plusieurs membres ont été éclaboussés par des scandales de corruption. Le Congrès sortant a approuvé certaines des réformes sociales ambitieuses proposées par le gouvernement, mais il a également rejeté plusieurs projets majeurs, notamment la réforme du système de santé et une augmentation des impôts visant les plus hauts revenus.

INDONÉSIE LE MONT MARAPI ENTRE EN ÉRUPTION ET PROJETTE DES CENDRES JUSQU'À 1600 M D'ALTITUDE

Le volcan Marapi, le plus actif d'Indonésie, est entré en éruption lundi, projetant une épaisse colonne de cendres grises jusqu'à 1,6 kilomètre au-dessus de son sommet, ont rapporté les

médias d'État. L'éruption, survenue tôt lundi matin, du Marapi, situé dans la province de Sumatra occidentale, a été enregistrée sur un sismogramme avec une amplitude maximale de 30 millimètres et une durée d'environ 33 secondes, a rapporté l'agence de presse Antara, citant le poste d'observation du volcan Marapi (PGA). Un responsable du poste d'observation du volcan Marapi, Bilal Allegra Munbaitis, a déclaré que la colonne de cendres était grise, avec une intensité dense, et qu'elle dérivait vers l'est.

Le mont Marapi est actuellement au niveau d'alerte II. Le Centre de volcanologie et d'atténuation des risques géologiques a averti d'une menace potentielle de coulées de lave froide, en particulier pour les communautés

vivant le long des rivières prenant leur source au sommet du volcan. Le risque est plus élevé en cas de pluie ou pendant la saison des pluies. Les autorités ont également conseillé aux habitants de porter des masques couvrant le nez et la bouche en cas de chute de cendres afin de prévenir les problèmes respiratoires. Le Marapi, qui culmine à 2 891 mètres, est situé sur l'île de Sumatra. Les autorités interdisent depuis longtemps aux habitants et aux touristes d'entrer dans un rayon de 3 kilomètres autour du cratère. L'Indonésie compte environ 130 volcans actifs et se situe sur la ceinture de feu du Pacifique, une zone connue pour son intense activité sismique et volcanique.

Zambie

Le FMI envisage un nouveau programme après les élections

Le Fonds monétaire international (FMI) a indiqué jeudi que les discussions avec la Zambie en vue d'un nouveau programme d'appui pourraient se prolonger au-delà des élections générales prévues en août. Dans un communiqué publié à l'issue d'une mission de ses services, l'institution a précisé que des discussions techniques avec les autorités zambiennes pourraient débuter dès la fin avril. Des échanges plus approfondis sur un nouveau dispositif sont attendus après le scrutin, une fois qu'un nouveau gouvernement sera en place. Les autorités zambiennes ont exprimé leur intérêt pour un nouvel accord avec le FMI. Le président Hakainde Hichilema doit briguer un second mandat lors des élections générales d'août. Le programme précédent du FMI avec la Zambie s'est achevé en janvier, avec des décaissements totaux de 1,7 milliard de dollars. Il visait à soutenir le pays d'Afrique australe alors qu'il sortait d'un long processus de restructuration de sa dette. Selon le FMI, la Zambie a réalisé des progrès dans le rétablissement de la stabilité macroéconomique dans le cadre de ce programme. L'institution estime que les perspectives économiques du pays restent positives, tout en ayant légèrement revu à la baisse ses prévisions de croissance, à 4,5 % en 2025 et 5,5 % en 2026. La mission du Fonds a également évoqué l'apparition de nouvelles pressions budgétaires. Bien que le cadre budgétaire pour 2026 vise un excédent primaire solide, des signes précoces de dérapage apparaissent, liés notamment à la hausse de la masse salariale publique, au soutien gouvernemental au secteur agricole et aux dépenses liées aux élections.

Croatie

Bakrar s'illustre

La soirée du derby croate restera longtemps gravée dans la mémoire de Monsef Bakrar. L'attaquant algérien a livré une prestation de très haut niveau lors du choc remporté par le Dinamo Zagreb face au Hajduk Split (1-3), dans une ambiance électrique au Stadion Poljud. Titularisé à la pointe de l'attaque, Bakrar a été un véritable poison pour la défense adverse. Très mobile entre les lignes, percutant dans ses appels et précieux dans le jeu en transition, l'international algérien a constamment offert des solutions à ses coéquipiers. Son activité a largement contribué au départ canon des visiteurs, qui ont rapidement pris l'ascendant dans la rencontre. Déjà impliqué sur l'ouverture du score, Bakrar a parfaitement illustré son sens du collectif. Excentré côté droit, il a su temporer avant de servir idéalement Miha Zajc à l'entrée de la surface. Une passe précise et intelligente qui a permis au milieu slovène d'ouvrir le score dès les premières minutes, faisant taire un stade en fusion. Mais le moment fort du match est arrivé à la 38e minute. Alors que Hajduk venait de réduire l'écart et poussait pour revenir, Dinamo a frappé en contre. Lancé en profondeur, Bakrar a fait parler sa vitesse pour échapper à la défense. Seul face au gardien, il a conclu avec sang-froid pour redonner deux buts d'avance aux siens. Un but crucial, tombé au meilleur moment, qui a brisé l'élan des locaux, pour un total de 15 buts et 4 passes décisives cette saison. Infatigable au pressing, juste techniquement et dangereux dans chaque projection offensive, Bakrar a logiquement été élu homme du match. Sa performance confirme sa montée en puissance et son importance grandissante dans le dispositif du Dinamo. Dans un derby sous haute tension, l'Algérien a répondu présent avec caractère et efficacité. Une prestation complète, couronnée par une passe et un but décisif, qui renforce encore son statut d'atout majeur cette saison.

Pays-Bas

Hadj Moussa toujours décisif

Auteur d'un nouveau geste décisif, Anis Hadj Moussa a encore pesé dans le jeu du Feyenoord ce dimanche, lors du déplacement spectaculaire sur la pelouse du NAC Breda. Dans une rencontre totalement folle conclue sur un score de 3-3, l'international algérien s'est illustré sur coup de pied arrêté avec une passe décisive précieuse qui a permis aux siens de rester dans le match. Dès la première période, Feyenoord a affiché de bonnes intentions offensives, mettant rapidement la pression sur la défense locale. C'est finalement sur phase arrêtée que la différence s'est faite une première fois. Chargé de botter un corner parfaitement dosé, Hadj Moussa a déposé le ballon dans la surface avec précision. À la réception, Ayase Ueda s'est élevé plus haut que tout le monde pour placer une tête imparable et ouvrir le score. Un enchaînement parfaitement exécuté qui a récompensé la domination initiale des visiteurs. Mais le scénario du match s'est rapidement emballé. Malgré leurs temps forts, les Rotterdammers ont affiché des largesses défensives, permettant à NAC Breda de revenir puis de prendre l'avantage dans une première mi-temps renversante. Mené au score, Feyenoord n'a toutefois jamais abdiqué. Au retour des vestiaires, les hommes de Robin van Persie ont repris le contrôle du ballon et poussé pour égaliser. Leur persévérance a fini par payer avec un troisième but qui a scellé le sort de la rencontre. Malgré plusieurs opportunités de part et d'autre en fin de match, le score n'évoluera plus. Ce nul laisse un goût mitigé à Feyenoord dans la course aux premières places d'Eredivisie, mais la performance d'Hadj Moussa confirme, elle, son importance grandissante. Percutant dans le jeu et décisif sur phases arrêtées, l'Algérien continue d'enchaîner les prestations solides au plus haut niveau.

Belaïli face à l'épreuve

L'Espérance de Tunis serre les rangs

L'affaire impliquant Youcef Belaïli continue d'alimenter les débats dans le milieu du football maghrébin et africain. L'international algérien se retrouve aujourd'hui au centre d'un dossier juridico-sportif sensible, après la décision de la FIFA de le suspendre pour une durée d'une année. Une sanction lourde de conséquences, susceptible d'influencer sérieusement la suite de son parcours professionnel, mais qui n'a pas fait vaciller le soutien de son club actuel, l'Espérance Sportive de Tunis, déterminé à rester aux côtés de son joueur.

Cette décision intervient à un moment particulièrement délicat pour Belaïli, déjà éloigné des terrains depuis plusieurs mois à la suite d'une grave blessure aux ligaments croisés du genou. À cette indisponibilité sportive s'ajoute désormais une suspension d'un an, accompagnée, selon plusieurs sources concordantes, d'une amende estimée à près de 5 000 francs suisses. Un enchaînement d'événements qui accentue la fragilité d'une situation déjà complexe sur les plans physique et mental. À l'origine de cette sanction figure un litige opposant Belaïli à l'AC Ajaccio, club qu'il avait rejoint lors de la saison 2022-2023 en provenance du Stade Brestois 29. Son passage en Corse, bref et agité, a été marqué par des tensions répétées avec la direction ajaccienne, notamment autour de désaccords financiers liés à des primes et à certains engagements contractuels que le joueur estimait impayés. Dans le cadre de ce différend, le club français a accusé Belaïli d'avoir produit un document financier jugé litigieux devant les instances compétentes, afin de réclamer le versement d'environ 380 000 euros. S'estimant lésée, l'administration d'Ajaccio a saisi la FIFA, évoquant une tentative de fraude et sollicitant l'ouverture d'une enquête approfondie. Après plusieurs mois d'instruction, l'instance internationale a estimé les éléments suffisants pour prononcer une sanction sportive d'une année à l'encontre du joueur.

Les Tunisiens décidés à accompagner le joueur

Face à ce verdict, la réaction de l'Espérance de Tunis ne s'est pas fait attendre. D'après les informations rapportées par la plateforme WinWin, la direction du club "sang et or" a clairement affiché sa solidarité avec Belaïli, refusant toute prise de distance dans ce moment difficile. Pour les responsables espérantistes, la priorité dépasse les considérations administratives ou contractuelles : elle est avant tout humaine. Le club a ainsi choisi d'ac-

compagner moralement son joueur, de veiller à sa stabilité psychologique et de le protéger autant que possible de la pression médiatique. Aucune décision précipitée n'a été arrêtée concernant son avenir contractuel, qu'il s'agisse d'une prolongation, d'une révision ou d'une rupture. La ligne adoptée est celle de la patience et de la retenue, en attendant l'évolution du dossier. Sur le plan juridique, Belaïli entend défendre ses droits. Entouré d'un collectif d'avocats, il s'apprête à introduire un recours devant le Tribunal arbitral du sport, avec pour objectif l'annulation de la sanction ou, à défaut, une réduction significative de la peine. Une bataille judiciaire qui s'annonce longue et délicate, mais que l'Espérance de Tunis a décidé de mener aux côtés de son joueur. Par cette posture, le club tunisien envoie un signal fort à son environnement : dans l'adversité, l'Espérance reste fidèle à ses principes et assume pleinement son rôle de soutien, affirmant que, même dans un football de plus en plus dominé par les enjeux juridiques et financiers, la dimension humaine conserve toute sa place.

H.M.

L- 1 MOBILIS (22E JOURNÉE)

L'USMA et le CSC, dos à dos

L'USM Alger a été tenue en échec par le CS Constantine (0-0), en match disputé dimanche soir au stade du 5-Juillet (Alger), en clôture de la 22e journée de la Ligue 1 Mobilis de football.

Un résultat qui n'arrange aucune des deux équipes, car si les Sanafir restent deuxième, à trois longueurs du leader Mouloudéen, les Rouge et Noir stagnent également à leur 10e place, avec seulement 26 unités au compteur. Un peu plus tôt dans l'après-midi, l'Olympique Akbou avait réussi l'essentiel sur son terrain, en engrangeant les trois points face à la JS Saoura, qu'il avait petitement dominée (1-0), grâce notamment à Mehdaoui, auteur de l'unique mais de cette rencontre à la 22e minute de jeu. Une très bonne opération pour le club de la Soummam, qui grâce à cette nouvelle victoire se hisse sur la troisième marche du podium, avec 35 points, soit juste devant son adversaire du jour, désormais quatrième avec 34 unités.

Bayer Leverkusen

L'Atlético Madrid piste Maza

L'Atlético Madrid, actuel troisième de la Liga espagnole de football, s'intéresse de près aux services du jeune milieu international algérien du Bayer Leverkusen (Div.1 allemande), Ibrahim Maza, rapporte des médias espagnols, dimanche. Le milieu offensif de 20 ans, recruté l'été dernier en provenance du Hertha BSC, connaît une ascension fulgurante en Bundesliga. Sa valeur marchande, estimée à 12 millions d'euros lors de son arrivée, aurait déjà doublé pour atteindre environ 25 millions d'euros, selon Transfermarkt. Les Madrilènes apprécient particulièrement la créativité et la vision du jeu du jeune meneur de jeu, devenu un élément important dans l'effectif du club allemand. Sous contrat avec Leverkusen jusqu'en 2030, Maza totalise déjà 32 apparitions toutes compétitions confondues cette saison, pour quatre buts et cinq passes décisives. Un éventuel transfert pourrait avoisiner les 35 millions d'euros, alors que la concurrence commence à se manifester sur ce dossier. Le talent algérien s'est également mis en évidence lors de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025. Maza (20 ans) s'y est distingué en inscrivant deux buts avec l'équipe nationale, lors du premier tour face au Soudan (3-0) et la Guinée équatoriale (3-1).



ALLEMAGNE

Daniel Bauer quitte Wolfsburg

Wolfsburg, 17e et relé-gable à neuf journées de la fin de la saison de Bundesliga, s'est séparé de son entraîneur Daniel Bauer et de son directeur sportif Peter Christiansen, a annoncé le club allemand dans un communiqué dimanche.

Daniel Bauer, qui avait assuré pour deux matches l'intérim en fin de saison dernière après le départ de l'Autrichien Ralph Hasenhüttl, avait remplacé Paul Simonis début novembre, après un mauvais début de saison (six défaites pour deux victoires et deux matches nuls).

En fin d'après-midi, Dieter Hecking, ancien entraîneur du VfL Wolfsburg de janvier 2013 à la mi-octobre 2016 (vainqueur de la Coupe et de la Supercoupe d'Allemagne en 2015), a été officiellement nommé entraîneur, au chevet du club détenu par le constructeur automobile Volkswagen.

La saison passée, Hecking avait échoué à sauver Bochum de la relégation. Il avait débuté la saison 2025/26 sur le banc de Bochum, avant d'être remercié à la mi-septembre.

PORTUGAL

Mourinho se montre en colère

Mené 0-2 à la pause par le leader, le FC Porto, Benfica s'est arraché pour revenir à hauteur en fin de match ce dimanche (2-2) dans le choc de la 25e journée du championnat portugais. Frustrant pour les hommes de José Mourinho, qui voulaient profiter de l'occasion pour grappiller des points face au rival mais ont été absents dans le premier acte.



«J'aimerais bien qu'il s'explique: traître de quoi?», la colère de Mourinho envers Lucho

Quant au Mou, lui aussi a été partie prenante de ce Classico, en écopant d'un carton rouge juste après l'égalisation de Barreiro, après s'être bien chauffé avec Lucho Gonzalez, adjoint de Francesco Farioli, le tout dans une folle ambiance à l'Estadio Da Luz. Quelques minutes plus tard en conférence de presse, l'entraîneur du Benfica est revenu en détails sur son expulsion.

«L'arbitre prétend m'avoir expulsé parce que j'aurais tiré en direction du banc du FC Porto, ce qui est totalement faux. Je ne sais pas si c'était trois, quatre ou cinq fois, mais je l'ai fait de nombreuses fois au stade de la Luz : après un but, le ballon allait dans les tribunes. Une façon de célébrer et d'offrir le ballon à un supporter chanceux. Je sais que je ne suis pas très bon techniquement, mais c'était bien destiné aux tribunes. Ensuite concernant le carton rouge, l'adjoint du FC Porto a lui aussi été expulsé. Il m'a traité de traître une cinquantaine de fois dans le tunnel. J'aimerais bien qu'il s'explique : traître de quoi? J'étais au FC Porto, j'ai tout donné au FC Porto. Je suis allé à Chelsea, à l'Inter, au Real Madrid, à Fenerbahçe, j'ai redressé la barre. J'ai tout donné, mon âme, ma vie, chaque jour. C'est ça, le professionnalisme. Les insultes des supporters, c'est une chose. C'est le foot-

ball. Ce sont les mêmes supporters avec qui, il y a des années, je ne pouvais pas marcher en ville, qui s'agenouillaient à mes pieds. Maintenant, ils m'insultent. Pas de problème. Mais qu'un collègue me traite de traître? Traître de quoi? Parce que je donne tout pour Benfica? Je n'ai pas apprécié. J'ai été expulsé à tort. Le quatrième arbitre a fait un travail déplorable tout au long du match.»

«Quand il est parti à Marseille, était-il un traître?»

José Mourinho a ensuite poursuivi en ciblant, plus directement cette fois, l'ancien joueur de l'OM. «Lucho m'a traité de traître. Mais ce n'était pas qu'une seule fois, c'était 20 ou 30 fois. Quand il est parti à Marseille, était-il un traître? Un traître de quoi? Il aurait pu m'insulter d'une manière que j'aurais mieux acceptée, mais je pense que c'était une attaque contre mon professionnalisme, auquel je tiens énormément. Où que nous soyons, nous donnons tout. J'étais un peu déçu, car c'est un professionnel comme moi, il a joué dans différentes équipes. Je ne comprenais pas cette histoire de trahison.»

PAYS-BAS

Oscar Garcia entraîneur de l'Ajax

Oscar Garcia a été nommé entraîneur de l'Ajax Amsterdam en remplacement de Fred Grim, qui avait réussi en novembre à John Heitinga, limogé en raison de mauvais résultats, a annoncé dimanche la formation néerlandaise de football.

Ancien entraîneur de Brighton, Saint-Etienne ou encore Reims, Garcia, 52 ans, était en charge de l'équipe réserve de l'Ajax et va avoir pour difficile tâche de redonner un peu d'éclat à ce monument en péril.

Vainqueur à 36 reprises du championnat des Pays-Bas, l'Ajax n'a plus été titré depuis 2022, et est actuellement cinquième à 24 points du grand rival, le PSV Eindhoven, leader.

Samedi, les Ajacides se sont à nouveau inclinés à Groningue (3-1), un revers qui a scellé le sort de Fred Grim.

«Fred et moi avons échangé aujourd'hui (dimanche) sur ce qui était dans l'intérêt du club. Nous avons convenu qu'il fallait un changement. Il a pris les rênes dans une période difficile et a fait tout ce qu'il pouvait», a commenté Jordi Cruyff, intronisé directeur technique de l'Ajax en janvier.

«Oscar (Garcia) va boucler la saison. Les prochains mois sont très importants pour le club. Il nous reste huit matches à jouer et on doit en tirer ensemble le maximum», a ajouté le fils de la légende Johan Cruyff.

Entraîneur-adjoint, Fred Grim avait été nommé entraîneur principal en novembre dans la foulée du limogage de John Heitinga, qui n'était en poste que depuis le début de la saison.

COUPE D'ECOSSE

Accrochage violents entre fans du Celtic et des Rangers

Des affrontements entre supporters ont éclaté sur la pelouse du stade d'Ibrox à Glasgow après la qualification dimanche du Celtic contre les Rangers en Coupe d'Ecosse de football, à l'issue d'une séance de tirs au mai.

Au coup de sifflet final, des dizaines de fans du Celtic, sur les 7.500 autorisés à faire le déplacement dans le stade des Rangers, ont envahi le terrain pour fêter la qualification en demi-finales. Ce qui a provoqué la colère de centaines de

supporters des Rangers, qui sont eux aussi descendus des tribunes pour en découdre avec leurs rivaux.

Des projectiles et des engins pyrotechniques ont été lancés avant que la police et les stades ne forment finalement un cordon de sécurité sur le terrain. Les partisans ont continué à s'invectiver avant que l'ordre ne soit restauré.

Ces incidents se sont produits alors qu'il s'agissait du premier «Old Firm» depuis près d'une décennie où les supporters visiteurs avaient été

autorisés à se déplacer en nombre. A la suite de nombreux incidents lors des matchs précédents entre les deux clubs rivaux de Glasgow, les supporters visiteurs avaient été interdits de stade en 2023, avant d'être autorisés à revenir en nombre réduit l'année dernière.

Ce match de la Coupe d'Ecosse était considéré comme un test pour le retour d'un plus grand nombre de supporters visiteurs, mais ce projet a peu de chances d'aboutir après les affrontements du jour à Ibrox.

FRANCE

Lyon s'en tire à bon compte

Un but de Corentin Tolisso inscrit sur penalty au bout du temps additionnel a permis à Lyon d'arracher un résultat nul miraculeux face au Paris FC (1-1), dimanche en match de clôture de la 25e journée de Ligue 1. Déjà battus par Strasbourg (3-1) et Marseille (3-2), l'OL n'avance plus guère et a en outre été éliminé en coupe de France par Lens, jeudi (2-2, 5-4 t.a.b.). Les Lyonnais sont maintenant 4e, devancés à la différence de buts par l'OM, vainqueur samedi de Toulouse (1-0) et ne compte que trois unités d'avance sur Rennes (5e) victorieux à Nice (4-0). Ce nul donne aux Parisiens un matelas de sécurité qui les éloigne de la zone de relégation. L'équipe, désormais coachée par Antoine Kombouaré, reste 13e et compte désormais huit points d'avance sur Auxerre, 16e et barragiste. Le but parisien a été inscrit par Marshall Munetsi qui a repris victorieusement un tir de Rudy Matondo repoussé par le gardien Dominik Greif (64). Tolisso a égalisé en transformant un penalty accordé pour une faute de main d'Alimami Gory sur un centre délivré par le jeune Adil Hamdani (90+6). Les deux buts ont été validés après intervention de la vidéo. L'ouverture du score par le Paris FC est intervenue alors que Roman Yaremchuk et Corentin Tolisso venaient de faire leur entrée sur le terrain aux places de Nicolas Tagliafico et Khalis Merah (58). Elle a été suivie dans la foulée du but de Munetsi de celles d'Endrick et de Noah Nartey, en remplacement d'Adam Karabec et Tanner Tessmann (65).

Pari manqué pour Fonseca

Car l'entraîneur Paulo Fonseca a tenté un coup de poker pour gérer au mieux l'effectif qui lui reste à disposition alors qu'il déplore plusieurs indisponibilités sur blessures, notamment en attaque. Pour affronter Paris FC, Afonso Moreira et Pavel Sulc faisaient défaut alors qu'Ainsley Maitland-Niles, en défense, s'est ajouté à la liste des absents, touché aux adducteurs contre Lens. Derrière, Ruben Kluivert était lui aussi forfait. Du coup, les options se raréfient aussi bien pour former un onze de départ mais aussi pour les remplacements. Fonseca avait ainsi choisi de mettre Yaremchuk, Tolisso, Endrick et Nartey sur le banc en attendant l'heure de jeu pour les faire entrer, avec l'espoir de faire basculer la rencontre mais aussi de ménager ces cadres en vue du déplacement à Vigo pour affronter le Celta, jeudi en 8e de finale aller de la Ligue Europa. Cela n'a pas fonctionné. Ni dans la première heure de jeu, ni après malgré l'égalisation. L'OL est resté assez inoffensif malgré un tir lointain de Tessmann (17), deux alertes d'Abner (55, 57) alors que Moustapha Mbow a opéré un sauvetage devant Rémi Himbert sur un centre de Tolisso (61).

LES MOTS CROISÉS

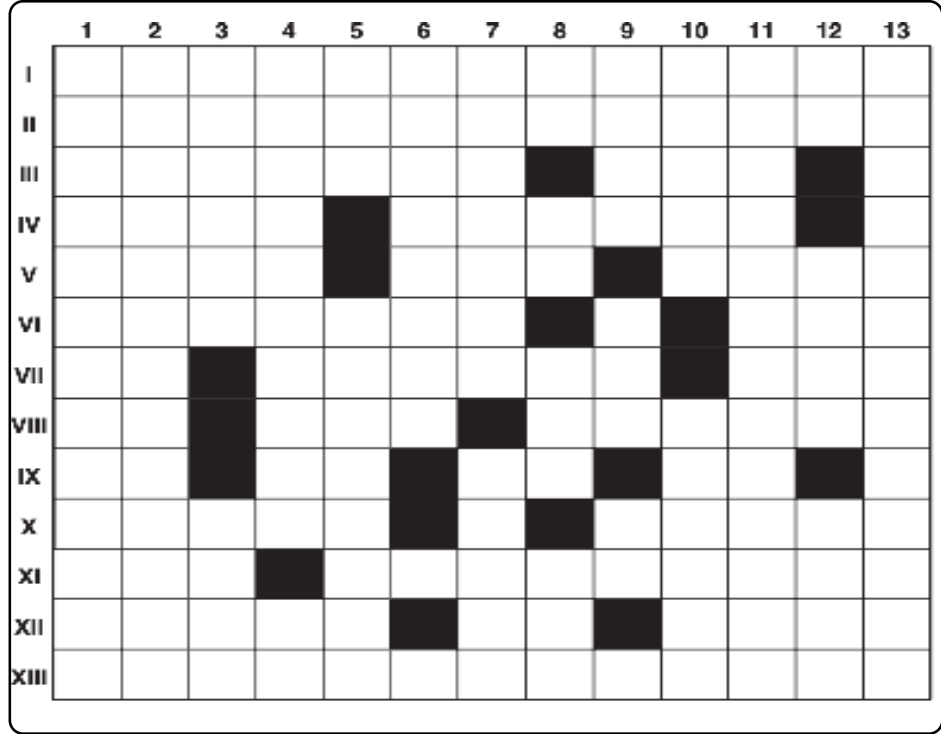
LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Après sa mort, divers poèmes et essais furent publiés sous le titre MIRACLES (1924). II. Impensable en salle de réanimation. III. Chaussais, et prenais soin des pieds. Interjection exprimant le doute. IV. La place forte de cette commune fut cédée à la France en 1713 suite au traité d'Utrecht. Il était donc étendu sans mouvement. V. Fleuve côtier de France et de Belgique. Arrivée en fin d'année. Fait forcément bonne impression. VI. Deux lettres en une seule. Comme de bien entendu... VII. Tête d'ahuri. Sultan d'Egypte de la dynastie des Mamelouks Burdjites. Prend tout autant soin des arabes que des anglais. VIII. Deux otées de huit. Pronom indéfini. En Bolivie andine et à près de 4 000 mètres d'altitude. IX. Un quartier d'Aix-les-Bains. Conjonction. Quelque chose de monstrueux que l'on retrouve en Russie. Au milieu du Togo. X. Elle rejoint le Rhin à Bâle. Ce n'est pas que pour les malaises que certains le prennent en main. XI. Ce genre d'échange, on le retrouve dans le métro parisien. Mise plus bas que terre. XII. Point décisif dans les arts martiaux. Morceau de pain. A de fortes mâchoires. XIII. Nom donné aux auteurs des massacres de septembre 1792.

VERTICALEMENT

1. Couvent de femmes fondé à Paris rue de Sèvres en 1640 et où Madame Récamier résida de 1819 à 1849. 2. Roi de France, fils de Philippe Egalité et de Louise-Marie de Bourbon-Penthièvre. 3. Différents. Ce général français fut le gouverneur de Dantzig. 4. Peuvent-elles être amenées à rire jaune ? Morceau d'entrecôte. 5. Premier mot du nom de la capitale de la province de Khanh Hoa. Rouge, elle ne peut en aucun cas être un signe avant coureur. 6. Faisons semblant. 7. Ils vivent près d'un point d'eau dans le désert. Vièle arabe. 8. Dans un meuble et en double. Pronom personnel. Créée en 1874, son siège se trouve à Berne. Celui du temps est forcément d'actualité. 9. Il fut en 1959 le créateur de Boule et Bill. Lettre grecque. Démonstratif. 10. En faisait forcément voir de toutes les couleurs. Difformes. 11. Il peut être amené à donner son avis sur le comportement des vieilles et sur leur environnement. 12. Interjection. Ne fus donc pas en odeur de sainteté. En métal, en bois, en toile ou en plastique, tout dépend à quoi il sert. 13. Permet d'éviter les échauffements.



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est :
MOTEUR DE RECHERCHE

- AIKIDO

ASHKENAZES

BABOUCHKA

BASKET

BIKINI

BOOKMAKER

BUNKER

CHAPKA
- COOKIE

JACKPOT

JOKER

KABYLE

KAPOK

KARSTIQUE

KEFFIEH

KEPI
- KETCHUP

KILOMETRE

KIPPA

KIPPOUR

KOPECK

KOSOVARS

KURDE

KYSTE
- LOUKOUM

MARKETING

MIKADO

MOKA

NICKEL

OUKASE

PANCAKE

PAPRIKA
- POLKA

SANSKRIT

SKIPPER

STEAK

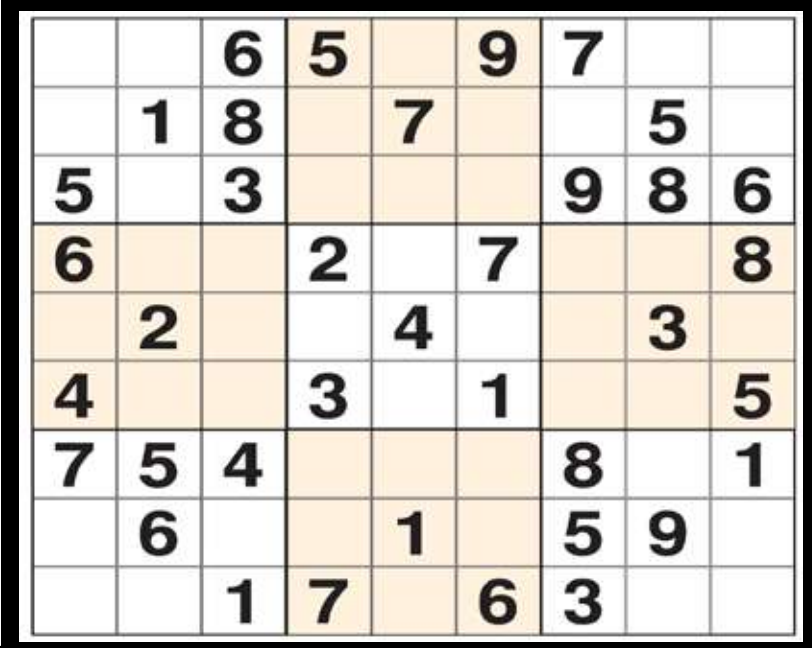
STOCK

SUDOKU

TROTSKISTE



SUDOKO



SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS

SUDOKO — LES MOTS CROISÉS



Théâtre national Mahieddine Bachtarzi

Wafa Ouali célèbre la femme africaine en peinture

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, l'artiste autodidacte Wafa Ouali a inauguré son exposition « Femme africaine » au Théâtre national Mahieddine Bachtarzi, offrant une immersion dans l'univers de la femme algérienne et africaine à travers une vingtaine de tableaux.

NASSIM TERKI

Samedi soir, le hall du Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi s'est transformé en une galerie vibrante pour l'ouverture de l'exposition « Femme africaine », signée par l'artiste autodidacte Wafa Ouali. Organisée dans le cadre de la Journée internationale des femmes célébrée le 8 mars, cette exposition propose une plongée dans l'univers de la femme, à la fois algérienne et africaine, à travers une vingtaine d'œuvres de formats variés. Les tableaux, réalisés à l'aquarelle et à l'huile, mêlent réalisme, impressionnisme et touches abstraites. L'artiste met en valeur l'élégance de la femme algérienne, la diversité de ses tenues et de ses parures traditionnelles, et invite le spectateur à découvrir également la richesse des habits et bijoux africains. La gamme chromatique lumineuse et fluide donne vie à chaque portrait et chaque scène, offrant un hommage pictural au rôle de la femme dans la société et dans la transmission du patrimoine. Soucieuse de créer un dialogue avec le public, Wafa Ouali a choisi de ne pas donner de titres à ses œuvres. Elle laisse ainsi aux visiteurs la liberté de nommer et d'interpréter chaque tableau selon leur ressenti. Les œuvres forment une mosaïque où l'esprit algérien se mêle à des touches africaines, entre héritage culturel et expression artistique contemporaine. Parmi les thèmes abordés, la femme algérienne occupe une place centrale. L'exposition illustre ses valeurs, ses traditions et son rôle dans la préservation du patrimoine culturel. Les tableaux mettent aussi en lumière la vie quotidienne des femmes africaines, tout en rendant hommage à la richesse vestimentaire du continent. L'architecture traditionnelle algérienne, notamment la Casbah d'Alger, est représentée dans des scènes festives qui font ressortir le haïk, le karakou ou la robe kabyle. Originaire de la wilaya de Béjaïa, Wafa Ouali a participé depuis 2000 à de nombreuses expositions individuelles et collectives et a enrichi son parcours via plusieurs ateliers de création. Dans une déclaration à l'APS à l'issue de l'inauguration, elle a expliqué que cette exposition vise à mettre en lumière la place de la femme dans la société et son rôle dans la préservation du patrimoine culturel, matériel comme immatériel. L'exposition « Femme africaine » restera ouverte au public jusqu'au 12 mars, offrant une invitation à explorer l'élégance, la mémoire et la diversité culturelle à travers le regard singulier de l'artiste.



Hania Rahmouni et Harf envoûtent

l'Hôtel Mercure d'Aïn Bénian

L'Hôtel Mercure d'Aïn Bénian, à l'ouest d'Alger, a pris des airs de théâtre musical vendredi soir. Dès l'ouverture des portes, un public jeune et attentif a investi la salle, oscillant entre écoute concentrée et spontanéité festive. Les premiers rythmes ont rapidement déclenché sourires, pas de danse et refrains repris en chœur, instaurant un dialogue vivant et naturel entre la scène et la salle. Sur scène, Hania Rahmouni, radieuse et élégante, a captivé l'audience. Sa voix, pure et cristalline, mêle fragilité et puissance, évoquant parfois la présence émotionnelle de Dolores O'Riordan. Chaque note suspendait le

temps, entraînant le public dans un voyage émotionnel intense et authentique. À ses côtés, Abdenour Oudghiri structurait les dialogues musicaux, orchestrant subtilement les échanges entre instruments et voix. Le groupe Harf a complété cette alchimie sonore. Kouseila Adjrad au monodol et au saxophone, Faycel Gaoua aux percussions et Youcef Moussaoui à la basse ont donné aux morceaux une densité et une vitalité remarquables. Le saxophone virevoltait, le monodol tissait des lignes mélodiques raffinées, tandis que la basse et les percussions insufflaient une pulsation irrésistible. La setlist a révélé l'étendue de la créativité

du groupe, avec des titres tels que Khelli Lyam, El Lema, Viento, Disfruto et Bouya Kirani Diga Me. Chacun, tour à tour vibrant et intime, mêlait influences orientales et contemporaines, capable à la fois de faire contempler et de faire danser. L'interaction avec le public a été constante, chants spontanés, applaudissements nourris et mouvements collectifs ont transformé la salle en espace vivant et partagé. Au fil de la soirée, la complicité entre scène et public a créé un écran émotionnel unique. La virtuosité musicale de Hania Rahmouni et la cohésion de Harf ont offert un spectacle lumineux et profondément humain.

Ramadhan, le livre comme compagnon

Avec l'arrivée du Ramadhan, le rythme de la vie change. Les journées sont plus calmes, les nuits plus longues. Dans cette atmosphère particulière, beaucoup de personnes cherchent à se rapprocher de l'essentiel. Cela se voit aussi dans le choix des livres. Durant ce mois, certains lecteurs délaissent les romans, les nouvelles ou les essais. Ils préfèrent des ouvrages liés à la foi et à la spiritualité. On trouve alors sur les tables des livres sur la vie du Prophète, les histoires des prophètes, l'explication du Coran ou encore la poésie soufie. Pour beaucoup, la lecture devient un moment de silence et de réflexion. Elle se fait souvent le soir, après la prière, ou avant de dormir. Quelques pages suffisent parfois pour retrouver un peu de calme et réfléchir à sa relation avec le monde et avec sa

foi. Certains lecteurs ont même un petit rituel. Chaque année, ils choisissent un seul livre à lire pendant tout le Ramadhan. Ils prennent leur temps et avancent page après page. L'objectif n'est pas de lire vite, mais de comprendre et de méditer. Pour d'autres, le Ramadhan est une occasion de changer leurs habitudes. C'est un moment où l'on cherche à faire mieux, à se corriger et à adopter de nouvelles pratiques. Commencer la lecture fait partie de ces « petites décisions » qui peuvent transformer le quotidien. Dans cette période où l'on cherche à purifier ses intentions et à se rapprocher du bien, ouvrir un livre devient un geste simple mais important. La lecture aide à réfléchir, à apprendre et parfois à trouver des réponses. Ce changement se voit aussi dans les librairies. Dès le début du Ramadhan, les vi-

trines prennent une autre couleur. Les livres de spiritualité sont plus visibles et occupent souvent la première place. Les lecteurs viennent nombreux pour chercher un livre religieux ou un ouvrage qui les aide à mieux comprendre leur foi. Certains savent déjà ce qu'ils veulent acheter. D'autres prennent le temps de regarder, de feuilleter et de demander conseil. Les libraires remarquent d'ailleurs une hausse claire des ventes durant cette période. Les livres religieux se vendent beaucoup plus que le reste de l'année. Ma lecture prend ainsi un sens particulier. Elle devient un moment de calme et de réflexion. Dans le silence des nuits du mois sacré, le livre reste pour beaucoup un compagnon fidèle qui éclaire l'esprit et apaise le cœur.

Culture Abbas Righi,

une soirée de malouf à la Radio nationale

Samedi soir, la salle Lamine Bechichi de la Radio nationale a accueilli un public nombreux pour un récital de malouf constantinois dirigé par Abbas Righi, figure reconnue de cette école musicale. La soirée s'inscrivait dans le cadre du programme artistique du Ramadhan et visait à mettre en lumière le patrimoine arabo-andalou. Avant d'entamer sa prestation, l'artiste a exprimé sa fierté de se produire devant un public connaisseur du malouf, soulignant l'importance de la transmission de ce répertoire historique. Le concert a débuté par une introduction instrumentale (touchia), installant les modes caractéristiques de la nouba choisie pour la soirée, suivie d'un istikhbar vocal, moment dans lequel Abbas Righi a déployé toute la subtilité des ornements mélodiques et la finesse de sa voix. La suite du récital a été consacrée aux pièces majeures du répertoire constantinois : « Yaqalbi khalli el hal », « Ya men houa fi 'achq el ghazal » et « Ah ya sidi rassi ». Chaque morceau a révélé la richesse poétique et musicale de ce patrimoine transmis de génération en génération. La structure classique de la nouba a permis d'enchaîner des séquences du m'saddar et du btayhi, avec des titres tels que « Yaqalbi ma tensa habibek » et « Ala man ashkou ghurami », interprétés dans un tempo mesuré, où le dialogue entre la voix et l'orchestre révélait toute la finesse de l'ornementation. La seconde partie de la soirée a fait monter la tension rythmique avec les séquences du derj et de l'insiraf, avant un final énergique sur le khlass, ponctué de titres populaires comme « Yalail es-sabr » et « Qoulou li el habib ». Le public, conquis, a répondu par des applaudissements nourris et un accompagnement spontané des airs, créant une atmosphère à la fois chaleureuse et participative. Accompagné d'un ensemble instrumental composé d'oud, qanoun, violons, mandole et percussions traditionnelles, Abbas Righi a offert un véritable voyage à travers les grandes formes du malouf constantinois. Né en 1984, l'artiste s'est imposé comme une voix majeure de cette tradition. Formé dès son jeune âge au répertoire arabo-andalou, il a remporté le 2^e puis le 1^{er} prix d'interprétation au Festival national du malouf en 2008 et 2009, avant de multiplier les concerts et participations à des manifestations culturelles en Algérie et à l'étranger. Le récital a ainsi rappelé la profondeur et la vitalité du malouf, tout en confirmant Abbas Righi comme l'un de ses interprètes les plus accomplis de sa génération.

Rédaction Culture

Trait
d'esprit

“Le courage n’est pas
l’absence de peur,
mais la capacité de vaincre
ce qui fait peur.”

Nelson Mandela

Saïd Chanegriha :

« LA FEMME CONTRIBUE
À L'ESSOR DU PAYS »



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense nationale et Chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire, a présidé dimanche une cérémonie à l'occasion de la Journée internationale de la femme. La cérémonie a rassemblé de hautes personnalités militaires et civiles, parmi lesquelles le Commandant des Forces Terrestres, le Secrétaire Général du Ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces, le Commandant de la Garde Républicaine, le Directeur de Cabinet du Ministère de la Défense nationale, le Commandant de la Gendarmerie nationale, le Commandant de la Première Région Militaire, les Chefs de Départements, le Contrôleur Général de l'Armée ainsi que plusieurs Directeurs centraux du Ministère de la Défense nationale et de l'État-Major de l'Armée nationale populaire. Au cours de cette rencontre, le Général d'Armée a prononcé une allocution mettant en lumière l'apport déterminant de la femme algérienne au développement et à l'émergence de l'Algérie nouvelle et triomphante. «En cette heureuse occasion, il me plaît de transmettre aux personnels militaires et civils les vœux du président de la République. Grâce à sa vision éclairée, la participation de la femme est aujourd'hui visible sur le terrain et contribue de manière significative à l'essor de notre pays», a-t-il déclaré. Le Général d'Armée a ajouté que l'Armée nationale populaire s'est attachée à ouvrir toutes les portes aux femmes, qu'elles soient militaires ou civiles, afin de leur permettre d'accéder aux grades supérieurs et de

s'investir dans de nouvelles spécialités militaires. «Elles peuvent désormais s'illustrer dans des domaines tels que l'aviation, le parachutisme, les bâtiments de guerre, le motocyclisme au sein des unités de sécurité routière relevant de la Gendarmerie nationale, ainsi que dans les unités du corps de bataille et de combat», a-t-il précisé. À cette occasion, le Général a également rendu hommage à la femme algérienne qui s'est dressée avec courage face au colonialisme et au terrorisme, tout en soulignant son rôle central dans la société. «Je tiens à valoriser le rôle essentiel de la femme algérienne, qui transmet l'amour de la patrie, la fierté d'y appartenir et la fidélité aux sacrifices de nos martyrs. Elle est le pivot des relations sociales et de l'éducation des générations futures, leur inculquant les valeurs républicaines, les spécificités de notre culture nationale, et le sens de la citoyenneté et de la responsabilité pour relever les défis actuels et à venir», a-t-il insisté. Il a poursuivi en rappelant la bravoure de la femme algérienne à travers l'histoire : «Elle s'est opposée fièrement au colonialisme à toutes les étapes de notre passé, a affronté le terrorisme avec un courage exemplaire et a contribué à déjouer ses desseins obscurantistes». La cérémonie s'est conclue par la remise de présents symboliques à plusieurs personnels féminins. Le Général d'Armée les a encouragées à poursuivre leurs efforts avec persévérance et leur a souhaité une pleine réussite dans leurs carrières professionnelles, clôturant ainsi la commémoration sur une note d'encouragement et de reconnaissance.

Retour de l'hiver Jusqu'à 20 cm de neige attendus dans les régions de l'Ouest

La neige fait son retour en Algérie. Alors que l'hiver approche de sa fin, les températures vont chuter et plusieurs régions du pays devront faire face à des chutes de neige, selon un bulletin météo spécial publié hier par l'Office national de la météorologie (ONM). La première alerte « neige et verglas » de niveau II (orange) concerne le nord des wilayas de Béchar, Saïda, Tiaret, El Bayadh, Tissemsilt, ainsi que le nord de Laghouat. Dans ces zones, des précipitations neigeuses sont attendues aujourd'hui à partir de 1 000 mètres d'altitude. L'épaisseur de la neige pourrait atteindre jusqu'à 15 centimètres. La seconde alerte « neige et verglas » concerne les wilayas de Tlemcen, Naâma et Sidi Bel- Abbès, situées dans l'ouest du pays. Dans ces régions, la neige devrait également tomber dès 1 000 mètres d'altitude. Parallèlement, l'ONM annonce des chutes de pluie sur

de nombreuses autres wilayas, placées en vigilance orange (niveau II). À Béchar, des précipitations dépassant les 50 mm sont attendues à partir d'aujourd'hui jusqu'à demain à 23 h 00. Les wilayas de Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdès, Tiaret, Tissemsilt, Aïn Defla, Médéa et Blida sont également concernées par une alerte pluie. Sur Naâma et le nord d'El Bayadh, des précipitations pouvant atteindre ou dépasser 50 mm sont prévues. Dans les wilayas de Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Saïda, Mascara et Relizane, l'alerte pluie s'étendra durant la journée d'aujourd'hui de 06 h 00 à 21 h 00. L'ensemble du territoire connaîtra un épisode climatique intense au cours des prochains jours, combinant neige, verglas et pluies importantes, ce qui pourrait perturber la circulation et nécessiter la plus grande vigilance des habitants et des autorités locales.

Coupes d'Afrique des clubs La CAF décline les dates des finales

Les finales des compétitions interclubs de la Confédération africaine de football (CAF) pour la saison 2025/26 se dérouleront en mai prochain, selon le calendrier dévoilé par l'instance dirigeante du football africain lundi sur son site officiel.

La finale de la Ligue des champions se disputera en aller-retour les 15 et 24 mai 2026. Comme lors des dernières éditions, le titre continental sera attribué à l'issue d'une double confrontation opposant les deux finalistes qualifiés à l'issue des demi-finales.



quarts de finale-aller de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération.

La finale de la Coupe de la Confédération de la CAF se jouera également sur deux manches, programmées les 9 et 16 mai 2026.

Ces rencontres marqueront l'aboutissement de la saison des compétitions interclubs de la CAF, qui rassemblent les meilleures équipes du continent africain.

Pour rappel, ces deux compétitions aborderont le week-end prochain les

L'EXPRESS

JOURNÉE DU 8 MARS

Ghrieb préside la cérémonie de distinction de femmes éminentes

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, dimanche soir, une cérémonie de distinction organisée en l'honneur de femmes algériennes qui se sont distinguées par leurs contributions appréciables dans divers domaines, et ce, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes.



Cette cérémonie, placée sous le slogan «La femme algérienne : excellence et leadership» et organisée sous le haut patronage du président de la République, s'est déroulée en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, et de plusieurs membres du Gouvernement et de hauts responsables de l'Etat, outre des moudjahidate et des représentantes

d'associations et d'organisations actives dans le domaine de la femme et de la famille, en sus de personnalités de renom du monde de l'art et du sport. Cette célébration reflète l'attention particulière que porte le président de la République à la promotion de la place de la femme algérienne et à la valorisation de son rôle pivot au sein de la société, de même qu'elle met en lumière ses apports significatifs à l'édification et à la consolidation du processus de développement national.

A cette occasion, plusieurs femmes créatives et remarquables dans divers domaines ont été distinguées, notamment dans les domaines scientifique, juridique, artistique, médiatique, et sportif, ainsi que dans les métiers de l'artisanat, en reconnaissance de leurs contributions qualitatives au service de la société et de la promotion de la place de la femme algérienne. Cette cérémonie de distinction met en lumière des success stories de femmes inspirantes pour les jeunes générations, afin de les inciter à mettre à profit les expériences de ces Algériennes qui ont contribué activement aux différents domaines de la vie publique. La cérémonie a vu la distinction de Mme Karima Seddiki, général au ministère de la Défense nationale, et de Mme Rachida Kebsi, inspectrice principale à la Direction générale des Douanes, ainsi que Mme Fatima Zohra Benbrahim, avocate et fille

de chahid. Ont également été honorées à cette occasion, Mme Nawal Sinaoui, agricultrice active dans l'agriculture biologique et la valorisation des plantes médicinales, l'écrivaine et romancière, Mme Zoubida Maâmria, la spécialiste en microbiologie médicale, professeure hospitalo-universitaire à la Faculté de pharmacie et cheffe du département de bactériologie à l'Institut Pasteur, Mme Hassiba Tali Maamar, ainsi que la journaliste à la Télévision algérienne, Mme Hafida Rezig. Dans le domaine des mines, l'ingénieure des mines et responsable des opérations de dynamitage pour l'aplanissement de la plateforme ferroviaire du projet de Gara Djebilet, Mme Sabrina Kechir, a été distinguée, aux côtés de l'artisane spécialisée dans la confection du tapis de Babar, lauréate de prix nationaux et internationaux, Mme Sadika Amamri. En soutien au sport féminin, cette cérémonie a également été marquée par la distinction de la championne de saut en longueur, titrée aux niveaux national et international, Mme Hamri Lynda, et de la championne en boxe, Mme Ichrak Chaïb. A cette même occasion, l'innovatrice dans le domaine de la prise en charge des personnes âgées et des personnes à besoins spécifiques, récompensée à l'échelle nationale et internationale, Mme Beldjilali Aicha, et l'artiste et grande comédienne de théâtre, Mme Fadila Hachemaoui, ont été également honorées. ■